



Rapport du groupe de travail sur le modèle économique du cinéma numérique

23 avril 2008

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	3
II. IDENTIFICATION DES COÛTS LIÉS À L'INTRODUCTION DE LA PROJECTION NUMÉRIQUE EN SALLES	4
1) <i>Typologie des coûts numériques</i>	<i>4</i>
2) <i>Organisation de la filière : du master au spectateur</i>	<i>4</i>
3) <i>Identification des coûts</i>	<i>5</i>
III. SIMPLIFICATIONS DES PARAMÈTRES ET CHOIX DE MODÉLISATION	9
1) <i>Les coûts de distribution et d'exploitation</i>	<i>9</i>
2) <i>Les choix et hypothèses de modélisation</i>	<i>11</i>
IV. FONCTIONNEMENT DE L'OUTIL DE MODÉLISATION	13
1) <i>Principe général de l'outil</i>	<i>13</i>
2) <i>Les données sources</i>	<i>14</i>
3) <i>Les calculs</i>	<i>15</i>
4) <i>Les résultats restitués par l'outil</i>	<i>18</i>
V. HYPOTHÈSES DE COÛT ET DE MODÈLE	20
1) <i>Les paramètres de coûts</i>	<i>20</i>
2) <i>Les variables du modèle</i>	<i>23</i>
VI. EXEMPLES DE RÉSULTATS	24
1) <i>Valeurs des paramètres et variables de modèle retenues</i>	<i>24</i>
2) <i>Résultats</i>	<i>24</i>
VII. MISE EN PERSPECTIVE	33
1) <i>Un vaste champ des possibles</i>	<i>33</i>
2) <i>...aux conséquences très diverses</i>	<i>33</i>
3) <i>La poursuite des travaux : étude des financements adaptés aux différents scénarios</i>	<i>34</i>
ANNEXES	36
1) <i>Résultats par groupes d'établissements du scénario n°01</i>	<i>37</i>
2) <i>Résultats par groupes d'établissements du scénario n°02</i>	<i>38</i>
3) <i>Résultats par groupes d'établissements du scénario n°03</i>	<i>39</i>
4) <i>Résultats par groupes d'établissements du scénario n°04</i>	<i>40</i>
5) <i>Résultats par groupes d'établissements du scénario n°05</i>	<i>41</i>
6) <i>Résultats par groupes d'établissements du scénario n°06</i>	<i>42</i>
7) <i>Résultats par groupes d'établissements du scénario n°07</i>	<i>43</i>
8) <i>Résultats par groupes d'établissements du scénario n°07bis</i>	<i>44</i>
9) <i>Résultats par groupes d'établissements du scénario n°08</i>	<i>45</i>
10) <i>Résultats par groupes d'établissements du scénario n°09</i>	<i>46</i>
11) <i>Résultats par groupes d'établissements du scénario n°10</i>	<i>47</i>
12) <i>Résultats par groupes d'établissements du scénario n°11</i>	<i>48</i>
13) <i>Résultats par groupes d'établissements du scénario n°12</i>	<i>49</i>

I. Introduction

En septembre 2007, le Centre national de la cinématographie a constitué un groupe de travail sur l'économie de la projection numérique en salles de cinéma. La présidence de ce groupe a été confiée à Monsieur Philippe Levrier, Président de France Télé Numérique et Président de la commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles du CNC. Ce groupe de travail était composé :

- pour la Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF), de Jean Labé, Jean-Pierre Decrette, Richard Patry, Stéphane Landfried et Marc-Olivier Sebbag ;
- pour la Fédération Nationale des distributeurs de Films (FNDF), de Victor Hadida et Antoine Virenque ;
- pour Distributeurs Indépendants Réunis Européens (DIRE), de Carole Scotta, Martin Bidou et Anne Pouliquen ;
- pour le CNC, de Olivier Wotling, Valérie Lépine-Karnik, Hugues Becquart, Nicole Delaunay, Lionel Bertinet, Benoît Danard, Caroline Jeanneau, Antoine Trotet et Sophie Jardillier.

Dans le cadre de ses travaux, le groupe a examiné les conditions économiques d'introduction de la projection numérique en salles sur le marché français de l'exploitation cinématographique. Plus particulièrement, il a cherché à examiner les conditions de financement de cette évolution. Pour cela, il a procédé à l'évaluation des besoins de financement en fonction des éléments de coûts induits par la mise en œuvre de la projection numérique, dans la limite d'une valorisation suffisamment précise de ces coûts. Ces évaluations, validées tant par les représentants des distributeurs que par ceux des exploitants, constituent le socle à partir duquel pourront être poursuivis les travaux de simulation afin de déterminer des solutions de financement.

A la demande du groupe de travail, le service des statistiques du CNC a développé un outil de simulation économique des conditions de financement de la projection numérique en salles. La construction de ce modèle a été réalisée en collaboration avec le groupe de travail. Ce modèle présente différents scénarios à partir d'une situation à un instant donné, en considérant que toutes les salles sont équipées et que tous les films sont disponibles en numérique. Cette approche statique ne permet pas de prendre en compte les coûts et économies véritablement générées en raison de la durée de la phase de transition. Toutefois, cet outil a permis d'envisager et d'examiner de multiples simulations en fonction de différentes hypothèses de coûts et de scénarios de contributions des acteurs du marché. L'ensemble des paramètres et hypothèses figurant dans les simulations a été validé par les membres du groupe de travail.

L'ensemble des travaux a été mené en considérant que le cadre contractuel et juridique régissant les relations entre distributeurs et exploitants ne doit pas être modifié par la transition numérique, garantissant ainsi le maintien de la liberté et la diversité de programmation.

Ce rapport présente les résultats des travaux de ce groupe et plus particulièrement l'identification des coûts de la projection numérique et leur valorisation, le fonctionnement de l'outil de simulation économique et des exemples de résultats.

Avertissement

A l'issue de ses travaux, le groupe de travail ne favorise aucun modèle économique ni aucun scénario pour l'introduction de la projection numérique en salles. Il ne formule pas de préconisation particulière. Ainsi, figurent dans ce rapport certains exemples de modèles économiques sans, pour autant, que leur faisabilité et leur validité pratique n'aient été examinées par le groupe de travail, puisque la question des financements, notamment des financements complémentaires adaptés à ces modèles, fera l'objet d'une prochaine étape de concertation avec les professionnels (cf. page 34). Les résultats de ces simulations sont donnés à titre d'exemples et ne traduisent en aucun cas des propositions ou orientations du groupe de travail. Il convient également de signaler que les résultats des simulations présentés s'appuient sur des hypothèses de coûts et des choix méthodologiques, et donc qu'ils ne peuvent être appréhendés comme des valeurs certaines.

II. Identification des coûts liés à l'introduction de la projection numérique en salles

Dans un premier temps, le groupe de travail a procédé à l'identification des coûts de la filière distribution / exploitation dans son ensemble et des facteurs qui peuvent les faire varier. Cette approche a été conduite afin d'appréhender les conditions de déploiement de la projection numérique en salles.

1) Typologie des coûts numériques

Même si les coûts de déploiement de la projection numérique en salles sont spécifiques aux exploitants ou aux distributeurs, certains d'entre eux peuvent néanmoins être partagés entre exploitants et distributeurs, comme les coûts de transport par exemple. Les coûts pourront être analysés selon la typologie ci-dessous.

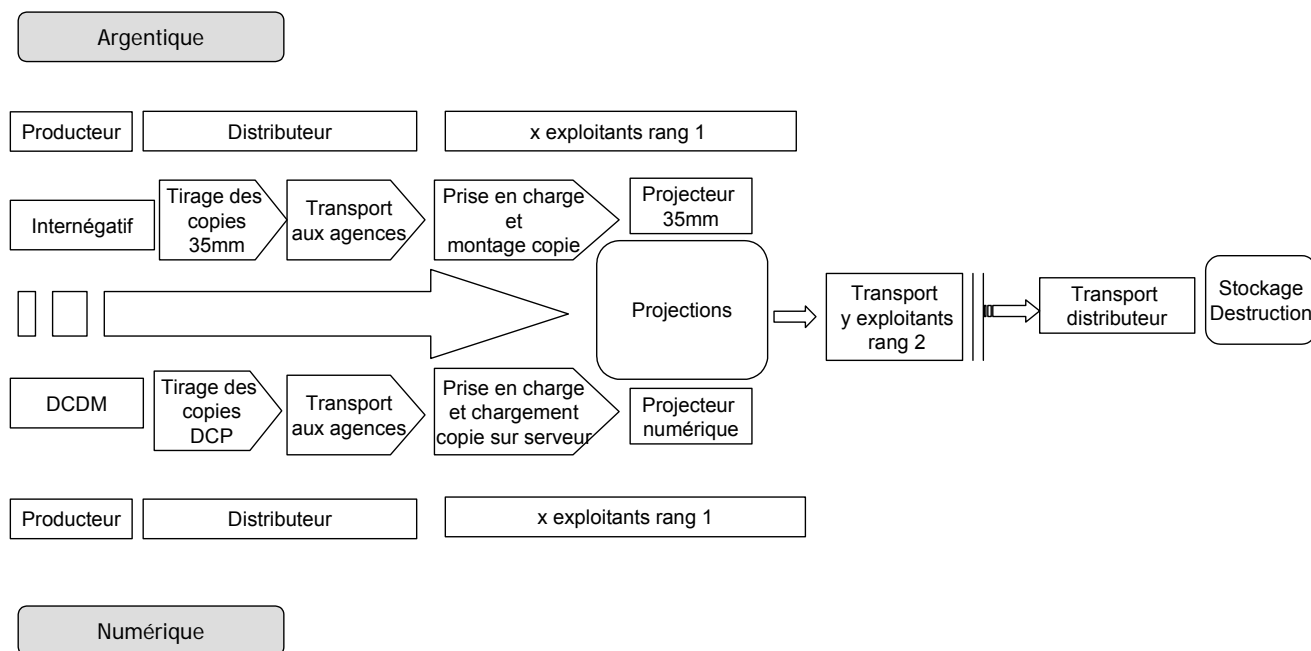
	Coûts	Définitions
Nature 1	Coûts variables	Coûts proportionnels au volume d'activité
	Coûts fixes	Coûts engagés pour la production du service* indépendamment de son volume d'activité
Nature 2	Coûts directs	Coûts qui rentrent dans la détermination du prix de revient
	Coûts indirects	Coûts qui concourent à la production/exploitation du service* sans qu'ils puissent s'imputer sur un film en particulier
Type	Coûts initiaux	Coûts engagés pour la création du service* et son démarrage
	Coûts d'exploitation	Coûts nécessaires à l'exploitation, à la production et la vente du service*
	Coûts de structure	Coûts des fonctions de l'entreprise non directement en charge de la production, l'exploitation et la vente du service*
Origine	Coûts internes	Coûts relatifs à des tâches assurées en interne par la structure
	Coûts externes	Coûts relatifs à des prestations de sous-traitance confiées à des sociétés externes

* service = projection d'un film

2) Organisation de la filière : du master au spectateur

Le déploiement de la projection numérique ne modifie pas l'origine des coûts mais leur répartition entre les différents acteurs de la filière. Les principales étapes conduisant de la source (master numérique) à la projection demeurent semblables aux étapes de la filière argentique. Certaines étapes peuvent néanmoins à terme disparaître avec la dématérialisation du support physique. Cette dématérialisation ne peut être prise en compte pour le moment comme norme dans le modèle économique envisagé. Pour autant, lorsqu'elle interviendra, la dématérialisation des copies numériques aura des conséquences qu'il conviendra d'appréhender, notamment au regard de la circulation des copies.

Organisation de la filière



DCDM : Digital Cinema Distribution Master tel que défini dans les recommandations du DCI (Digital Cinema Initiatives)
 DCP : Digital Cinema Package tel que défini dans les recommandations du DCI

Les étapes décrites ci-dessus permettent de mettre en lumière la chaîne de coûts.

3) Identification des coûts

Les différents coûts peuvent dépendre de une ou plusieurs variables. Certaines de ces variables impactent plusieurs types de coûts. Ce sont des variables critiques, qu'il convient d'appréhender le plus précisément possible dans la construction du modèle de simulation. Ces variables critiques permettent de constituer des typologies de distributeurs et d'exploitants dont les contraintes économiques, techniques et « qualitatives » sont proches. Les variables sont en règle générale de deux natures différentes, économiques ou techniques.

a) Les coûts de distribution

Coûts	Variable 1	Variable 2	Variable 3
coût du DCDM	nationalité du film	existence d'un DSM	nombre annuel de films distribués
coût de la copie	nombre de copies du film et durée du film	nombre annuel total de copies du distributeur	
coût du transport (part distributeur)	situation géographique des destinataires	existence d'un stock en Province	nombre de copies du film et durée du film
coût du stockage et de vérification	nombre de copies du film et durée du film	nombre annuel total de copies du distributeur	durée de vie du film
coût de destruction	nombre annuel total de copies du distributeur	durée de vie du film	
coûts de fonctionnement (clés)	nombre annuel de films distribués	nombre annuel total de copies	

Coût du DCDM (Digital Cinema Distribution Master)

Dans le cas où le distributeur aurait à supporter entièrement la réalisation du DCDM, le coût de ce dernier relèvera notamment de l'existence ou non d'un DSM (Digital Source Master, équivalent de l'interpositif) réalisé au préalable par le producteur et du nombre de films distribués par an par le distributeur (économie d'envergure). Pour les films français, le coût du DCDM est supporté par le producteur. Il est généralement assumé par le distributeur dans le cas de films étrangers.

Coût de la copie

Le coût unitaire d'une copie d'un film dépend à la fois du nombre de copies à tirer pour le film (économie d'échelle) et de l'ensemble des copies tirées sur une année par le distributeur (économie d'envergure). Cette dernière variable permet de déterminer la possibilité pour un distributeur de bénéficier d'économies supplémentaires par un accord cadre annuel ou pluriannuel. A ces variables peut s'ajouter la durée du film déterminant le métrage. Le coût éventuel du sous-titrage pourra également être pris en compte.

Coût du transport

Ce coût est supporté par les distributeurs pour desservir leurs agences en province ou les salles parisiennes. Il est en revanche à la charge des exploitants hors de Paris et de sa proche banlieue. Le coût de transport des copies varie ainsi avant tout selon l'implantation géographique des salles dans lesquelles les films sont distribués. Cette variable est à croiser avec l'existence ou non d'un entrepôt de stockage de copies à proximité des salles.

Coût du stockage et de vérification

Le coût de stockage et de vérification d'une copie de film dépend à la fois du nombre de copies à tirer, de l'ensemble des copies tirées sur une année par le distributeur et de la durée de vie du film.

Coût de destruction

Le coût de destruction repose sur les volumes annuels de copies du distributeur, ainsi que sur la durée de vie du film. Un film bénéficiant d'une exploitation de courte durée verra la majorité de ses copies détruites à moindre coût qu'un film dont les copies sont sorties une à une du marché au cours d'une longue période.

Coûts de fonctionnement

Ces coûts correspondent principalement aux frais de gestion des clés. Ils regroupent l'abonnement au service et le suivi de la distribution des films. Ils dépendent à la fois du nombre de films distribués et du nombre de salles qui programment ces films, déterminant le nombre de clés générées et livrées.

b) Les coûts d'exploitation

coûts	variable 1	variable 2	variable 3
coût du projecteur	taille écran	nombre d'écrans	type d'exploitant
coût du serveur	nombre d'écrans	nombre de films diffusés par jour et par écran / taux de rotation	type d'exploitant
coût de l'installation	son numérique	nombre d'écrans	type d'exploitant
coûts d'environnement	date d'ouverture de l'établissement	nombre d'écrans	type d'exploitant
coûts de fonctionnement/ maintenance	type projecteur/serveur	nombre d'écrans/ type d'exploitant	nombre moyen d'heures d'utilisation par jour
coûts de fonctionnement/ consommables	type projecteur/serveur	nombre d'écrans/ type d'exploitant	nombre moyen d'heures d'utilisation par jour
coût de l'organisation	nombre d'écrans	type d'exploitant	
coût de transport des copies (part exploitant)	situation géographique de la salle	nombre de films diffusés par la salle	existence d'un stock à proximité
coûts financiers	financement	type d'exploitant	

Coût du projecteur

- Variables techniques : la taille de l'écran détermine le type de projecteur à utiliser et notamment sa puissance lumineuse. Or, un projecteur présente un coût unitaire inférieur pour un écran de petite taille. Il est possible également de prendre en compte le surcoût lié à la projection de contenus en relief, dans l'hypothèse où ce type de projection correspondrait à une offre régulière sur le marché au cours du plan de numérisation.
- Variables économiques : le nombre d'écrans et le type d'exploitant concerné permettent de déterminer la capacité de ce dernier à bénéficier d'économies sur l'achat de plusieurs projecteurs.

Coût du serveur

- Variables techniques : les serveurs actuellement disponibles sur le marché présentent des capacités de stockage qui, pour certains types de programmation (multiprogrammation par exemple), n'apparaissent pas suffisantes, ou du moins ne permettent pas à l'exploitant la même souplesse d'utilisation que le 35 mm. Le taux de rotation des films constitue en outre un indicateur complémentaire déterminant la capacité de stockage nécessaire du serveur.
- Variables économiques : le nombre d'écrans et le type d'exploitant concerné permettent de déterminer la capacité de ce dernier à bénéficier d'économies sur l'achat de plusieurs serveurs.

Coût de l'installation (installation simple du couple projecteur/serveur)

- Variables techniques : le coût de l'installation dépend de l'existence préalable ou non d'un système de son numérique dans la salle.
- Variables économiques : le nombre d'écrans et le type d'exploitant permettent de déterminer la capacité de l'exploitant à bénéficier d'économies sur l'installation de plusieurs systèmes.

Coût de l'écran

Pour certaines salles, il sera nécessaire de remplacer l'écran pour que la qualité de projection numérique corresponde à la norme AFNOR S27-100. Ce remplacement peut dépendre de l'ancienneté et de la taille de l'écran.

Coûts d'environnement

Ce terme générique regroupe les coûts induits par l'adaptation de l'établissement à l'image numérique et à sa projection. Ils regroupent les frais de transformation des cabines, d'installation de climatisation et les frais éventuels de mise en réseau des différentes salles du complexe et l'acquisition d'un serveur centralisé. Ce coût varie d'une part selon le nombre d'écrans de l'établissement et d'autre part selon l'ancienneté de la salle. Cette seconde variable repose sur le postulat que plus l'établissement est récent, moins les coûts d'adaptation seront importants. Cette variable peut être croisée avec une autre : la situation géographique de l'établissement. La contrainte d'espace étant plus forte en centre ville qu'en périphérie, l'adaptabilité de l'établissement peut dépendre de ce critère.

Coûts de fonctionnement, surcoûts liés à la maintenance et aux consommables

Cet ensemble rassemble à la fois les frais de maintenance (garantie pièces et main d'œuvre), de support (abonnement à un service de télémaintenance), d'assurance des appareils, ainsi que les consommables (lampes, fluides de refroidissement). Cet ensemble de frais dépend d'une part du matériel installé et de son niveau d'utilisation (nombre moyen d'heures de projection par jour) et d'autre part de la taille de l'exploitation et du type d'exploitant concerné.

Coûts d'organisation

Les coûts d'organisation couvrent l'ensemble des coûts inhérents au fonctionnement du travail au sein de l'établissement. Le passage au numérique peut, pour certaines structures, induire des économies conséquentes à une rationalisation de certaines tâches effectuées par les personnels, et/ou être source de coûts supplémentaires pour mettre à niveau les compétences des personnels (actions de formation).

Coût de transport des copies

Le coût de transport des copies est supporté par les exploitants installés hors de Paris et de sa proche banlieue. Ce coût varie selon l'existence ou non d'un entrepôt de stockage de copies à proximité des salles.

Coûts financiers

Ces coûts comprennent les frais financiers induits par la solution de financement retenue pour l'acquisition des équipements. Ils dépendent notamment de la situation financière de chaque acteur du marché et nécessitent une approche quasi individuelle compte tenu de leur diversité.

III. Simplifications des paramètres et choix de modélisation

A l'issue de l'étape d'identification des coûts impactés par le passage à la projection numérique en salles, différentes simplifications et choix de modélisation ont été opérés par le groupe de travail.

1) Les coûts de distribution et d'exploitation

Parmi les différents éléments constituant les charges de distribution et d'exploitation, certains coûts ont été écartés de la modélisation économique. D'autres ont été simplifiés.

Les coûts de copies ne sont pas connus film à film. Leur modélisation a donc été simplifiée : le coût unitaire de la copie argentique ou numérique d'un film est ainsi dépendant de la combinaison de sortie du film en question (nombre de copies). Cette proportionnalité est toutefois corrigée en fonction du distributeur du film afin de tenir compte des économies d'envergure. Six groupes de distributeurs, considérés comme homogènes au regard des conditions commerciales auxquelles ils peuvent prétendre, ont ainsi été constitués, en fonction du nombre de films et de copies qu'ils ont distribués en 2006.

Six groupes de distributeurs (2006)

groupe	Nombre de distributeurs	Nombre de films	Nombre de copies
Majors	5	100	31 172
Gros distributeurs	6	119	25 109
Distributeurs intégrés	3	42	7 937
Distributeurs moyens	12	122	11 862
Distributeurs intermédiaires	9	63	1 571
Petits distributeurs	65	143	1 669
Total	100	589	79 320

Les coûts de DCDM et d'éventuel doublage ou sous-titrage sont agrégés et simplifiés dans le cadre de la modélisation. Cette dernière prévoit toutefois de pouvoir moduler la valeur de ces coûts en fonction d'une catégorisation des films basée à la fois sur la nationalité, le nombre de copies et le distributeur, afin de tenir compte des différents éléments susceptibles de faire varier ces coûts. 26 classes de films ont ainsi été définies.

Dans le contexte de la distribution argentique, les coûts d'internégatif sont également agrégés aux coûts de doublage et sous-titrage, simplifiés et rendus fonction de la même catégorisation des films.

26 classes de films (2006)

classe	nationalité	distributeur	copies	Nombre de films
A	tous films	majors	<50	12
B	tous films	majors	50-199	29
C	tous films	majors	200-599	44
D	tous films	majors	≥600	15
E	films français	gros	<50	5
F	films français	gros	50-199	12
G	films français	gros	≥200	37
H	films étrangers	gros	<50	17
I	films étrangers	gros	50-199	23
J	films étrangers	gros	≥200	25
K	films français	moyens	<50	25
L	films français	moyens	50-199	35
M	films français	moyens	≥200	7
N	films étrangers	moyens	<50	29

classe	nationalité	distributeur	copies	Nombre de films
O	films étrangers	moyens	50-199	20
P	films étrangers	moyens	≥200	6
Q	films français	intermédiaires	<50	26
R	films français	intermédiaires	≥50	5
S	films étrangers	intermédiaires	<50	28
T	films étrangers	intermédiaires	≥50	4
U	films français	petits	tous	65
V	films étrangers	petits	tous	78
W	films français	intégrés	<200	4
X	films français	intégrés	≥200	16
Y	films étrangers	intégrés	<50	16
Z	films étrangers	intégrés	≥50	6
Total				589

Les coûts de transport des copies, partagés entre distributeurs et exploitants, sont difficiles à chiffrer. Il a donc été convenu de ne pas tenir compte de ces coûts pour la modélisation du passage des salles de cinéma au numérique. De même, les coûts de stockage et de vérification des copies ne sont pas pris en compte pour la modélisation, notamment du fait de la difficulté de leur chiffrage. Là encore, il est probable que le passage au numérique entraînera une réduction de ces coûts dont le bénéfice est laissé au crédit des distributeurs dans le cadre de la modélisation. Pour les mêmes raisons et bien que probables générateurs d'économies pour les distributeurs, les frais de destruction des copies ont également été écartés de la modélisation. L'ensemble de ces économies potentielles non prises en compte en l'absence d'évaluations précises devra être appréhender dans le cadre de travaux ultérieurs.

Les coûts de fonctionnement (coût des clés) sont en revanche intégrés dans le modèle dans leur forme la plus souple : ils dépendent d'un prix unitaire pouvant être modulé en fonction de la classe de films (classes précédemment définies) et sont fonction du nombre d'écrans concerné par chaque film.

En ce qui concerne les coûts afférents à l'équipement numérique des établissements cinématographiques, certaines simplifications ont été opérées.

Pour la modélisation, la variabilité du coût du projecteur numérique n'a pas été prise en compte, notamment du fait de l'impossibilité d'intégrer dans l'outil les données concernant la taille des écrans des salles de cinéma françaises. De même, le coût du serveur, dont la capacité de stockage - et donc le prix - peut varier en fonction de la programmation usuelle de l'écran (nombre de films différents programmés par jour, par semaine,...), a été introduit dans le modèle par une valeur unique.

Plus simplement, un seul paramètre englobe dans le modèle l'agrégation des coûts suivants : coût du projecteur, coût du serveur, coût de l'installation. Toutefois, un autre paramètre permet de prendre en compte la capacité d'un groupe d'établissements à bénéficier d'économies sur l'achat et l'installation de plusieurs cabines. 29 catégories d'établissements qui dépendent à la fois de l'exploitant ou du groupement de programmation, du nombre d'écrans, de la localisation géographique et du classement Art et Essai ont ainsi été définies de sorte qu'un établissement appartienne à une et une seule catégorie (catégories « étanches »).

29 catégories d'établissements (2006)

Groupe	établissement	Nombre d'établissements	Nombre d'écrans
01	Etablissements UGC	37	371
02	Etablissements Europalaces	60	612
03	Etablissements CGR	36	365
04	Etablissements Cinéville	11	84
05	Etablissements MK2	11	64
06	Etablissements Kinépolis	7	87

Groupe	établissement	Nombre d'établissements	Nombre d'écrans
07	Etablissements Davoine	60	158
08	Etablissements Lemoine	6	60
09	Ecrans uniques non classés Art et Essai*	602	602
10	Ecrans uniques classés Art et Essai*	597	597
11	Etablissements d'exclusivité de Paris	10	34
12	Etablissements Art et Essai de Paris	20	54
13	Autres établissements de Paris	7	20
14	Etablissements programmés par SAGEC-CINE 32	43	105
15	Etablissements programmés par GPCI	33	115
16	Etablissements programmés par Cinédifusion (hors Cinéville)	21	66
17	Etablissements Art et Essai de catégorie C dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116
18	Etablissements d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52
19	Autres établissements de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5
20	Etablissements Art et Essai de catégorie A dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113
21	Etablissements Art et Essai de catégorie B dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52
22	Etablissements Art et Essai de catégorie C dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92
23	Etablissements d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295
24	Autres établissements dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30
25	Etablissements Art et Essai de catégorie D dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris)	111	532
26	Etablissements d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238
27	Autres établissements dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21
28	Etablissements Art et Essai de catégorie E	115	277
29	Autres établissements	38	87
Total		2 075	5 304

* Les catégories 09 et 10 n'incluent pas les éventuels écrans uniques des classes de rang inférieur (01 à 08). Les catégories 11 à 29 n'incluent aucun écran unique.

Les coûts d'environnement (cabines et changement d'écran) sont introduits dans le modèle de manière simplifiée et non dépendante de la taille réelle des cabines, de leur état ou de la nécessité de modifications (données inconnues). Le modèle permet toutefois de moduler ces coûts d'environnement en fonction de la typologie d'établissements précédemment définie.

Les coûts de fonctionnement / maintenance et consommables sont encore difficiles à évaluer. Ils dépendent sans doute des modèles de projecteurs et de serveurs choisis. Il est probable qu'un système de maintenance / garantie forfaitaire sera inclus dans les prestations proposées par les installateurs. Pour la modélisation, ces coûts sont agrégés mais peuvent être modulés en fonction d'une typologie d'établissements (la même que la précédente).

Les coûts et recettes liés à l'éventuel équipement des salles de cinéma pour la projection en relief sont simplement écartés du modèle. Il est convenu de considérer que le choix d'un tel équipement dépend de la seule stratégie commerciale de l'exploitant et que les conditions de financement de cet équipement sont à réunir par ce dernier.

2) Les choix et hypothèses de modélisation

La modélisation du passage des salles de cinéma au numérique est construite dans un contexte défini :

- la taille et la structure du parc cinématographique sont considérées comme stables sur la base des effectifs de 2006 (2 075 établissements et 5 304 écrans) ;
- le contexte de programmation et les relations commerciales entre distributeurs et exploitants sont réputés inchangés par rapport à ceux de l'année 2006 (stabilité de la circulation des films entre établissements) ;
- dans la mesure où ils occupent plus de 93 % des séances programmées en 2006, seuls les films inédits sont pris en compte dans la modélisation de la contribution des distributeurs au financement de l'équipement des établissements cinématographiques ; l'ensemble de la programmation de ces films est prise en compte (total des séances programmées en 2006) ;
- le nombre et la structure de l'offre de films inédits sont considérés comme inchangés par rapport à ceux constatés en 2006 (589 films).

Au-delà de ces hypothèses contextuelles, la modélisation du passage au numérique telle qu'elle est construite ne permet pas d'envisager des choix différents de contribution pour chaque film inédit. En revanche, elle permet de moduler les choix en fonction des 26 classes de films qui ont été précédemment définies.

De même, la modélisation ne permet pas de choisir un modèle de collecte des économies en provenance des distributeurs pour chaque écran ni même pour chaque établissement. Elle permet de moduler ces choix pour chacune des 29 catégories d'établissements telles que définies au point précédent.

Le modèle écarte la question du compte d'exploitation des entreprises. Les éventuelles recettes supplémentaires, les coûts supplémentaires ou les gains de productivité pour l'exploitant, qui découleront à terme du passage d'un établissement cinématographique au numérique, sont écartés du modèle, notamment en raison de la faible visibilité du groupe de travail sur leur nature et leur éventuel chiffrage. Il est entendu que s'il existe des gains de productivité, ces derniers demeurent au bénéfice des exploitants. Le modèle permet toutefois de prendre en compte des montants annuels de surcoût de maintenance.

Le déploiement de la projection numérique en salles sera progressif. Elle cohabitera, pendant une période sans doute assez longue, avec la projection en 35 mm, ce qui induira des surcoûts. Afin de simplifier les simulations, **le groupe de travail a choisi de ne pas tenir compte des coûts supplémentaires liés à la période de transition.** Le modèle retenu simule ainsi une transition numérique instantanée : à un instant t, le secteur de l'exploitation des films en salles passe au numérique (tous les films, toutes les salles, toutes les séances). Il est entendu que cette simplification écarte la prise en compte de certains coûts de déploiement et masque le fait que la totalité des économies ne sera pas disponible immédiatement.

Le groupe de travail a également choisi de ne pas examiner les conditions économiques dans lesquelles les équipements de projection numérique pourraient être renouvelés. **Les travaux du groupe portent donc uniquement sur la question du premier équipement des salles.**

Le groupe de travail a fait le choix d'appréhender la modélisation de la transition numérique en salles sur un plan économique et non sur un plan purement financier. Pour cela, il a opté pour **la méthode de l'actualisation** qui permet de mettre sur le même plan des flux financiers qui se produisent à des dates différentes.

L'actualisation est une opération mathématique permettant de comparer des valeurs économiques qui s'échelonnent dans le temps. Elle consiste à « ramener » la valeur future d'une dépense (ou d'une recette) à sa valeur actuelle. L'actualisation constitue l'un des éléments déterminant de tout calcul économique. Le taux d'actualisation est un taux de substitution entre le futur et le présent ; il traduit la valeur du temps.

Les flux financiers intervenant en cours de période dans les simulations qui seront effectuées (c'est-à-dire les contributions des films inédits et les frais annuels de maintenance) seront actualisés afin de pouvoir être comparés à l'investissement réalisé en début de période (cf. pages 15 et suivantes).

IV. Fonctionnement de l'outil de modélisation

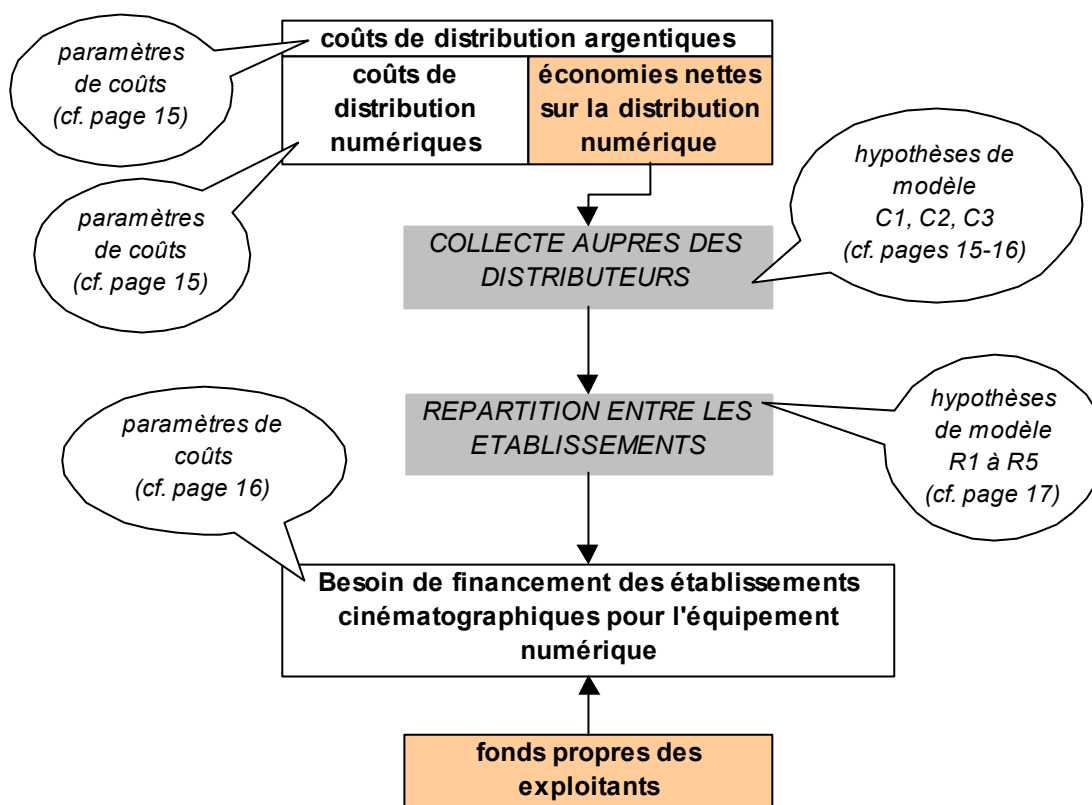
1) *Principe général de l'outil*

L'outil de simulation économique du passage à la projection numérique a été développé pour répondre aux besoins du groupe de travail. Il propose des solutions de financement de cette transition en faisant appel aux éventuelles ressources suivantes :

- les économies nettes que les distributeurs vont constater sur les coûts de distribution des films ;
- les investissements des exploitants ;
- le compte de soutien du CNC ;
- d'autres subventions publiques (locales, régionales, européennes,...).

L'outil doit permettre de construire des scénarios sur la base du cadre contractuel existant entre distributeurs et exploitants.

Principe général de la modélisation économique du passage à la projection numérique



Le modèle économique de simulation développé par le service des statistiques du CNC pour le groupe de travail s'appuie sur la réalité du marché de l'exploitation cinématographique en 2006. Plus précisément, le modèle s'appuie sur la réalité de la programmation et des résultats de chaque établissement. Les particularités de programmation des établissements (première exclusivité, continuation, œuvres de patrimoine, etc...) peuvent ainsi être prises en compte dans les différents scénarios. De même, la circulation plus ou moins importante des films est prise en compte.

A partir des données individuelles des 2 085 établissements actifs et des 589 films inédits sortis en 2006, le modèle permet, en fonction de paramètres de coûts, d'hypothèses de collecte de fonds auprès des distributeurs et de scénarios de répartition de cette contribution, de simuler l'impact macro-économique et micro-économique induit par le déploiement de la projection numérique.

2) Les données sources

a) La base de données « matrice »

Le cœur de l'outil est constitué d'une base de données « matrice » restituant la programmation des films dans les établissements cinématographiques sur une année donnée. Cette base s'appuie ainsi sur la programmation dans les salles de cinéma des films inédits sortis en 2006. Elle retrace la présence d'un film dans un établissement et précise le nombre de séances qu'il y a occupé et le nombre d'entrées qu'il y a réalisé. La « matrice » se présente sous la forme suivante :

N°film	N°étab	N° de la 1 ^e semaine de présence	séances totales	entrées totales

Elle contient plus de 207 000 lignes.

b) Les données sur les films

Parallèlement à la « matrice », une série de données sur les films permet de les qualifier. Il s'agit de variables qui peuvent à la fois être déterminantes pour les hypothèses et pour les résultats du modèle : numéro identifiant le film, titre, nationalité, date de sortie, distributeur, nombre de copies, séances, entrées, recettes.

A cela s'ajoutent des informations calculées à partir de la « matrice » :

- le nombre d'établissements ayant programmé le film dès sa sortie ;
- le nombre d'établissements ayant programmé le film 1 semaine après sa sortie ;
- le nombre d'établissements ayant programmé le film 2 semaines après sa sortie ;
- le nombre d'établissements ayant programmé le film 3 semaines après sa sortie ;
- le nombre d'établissements ayant programmé le film 4 semaines après sa sortie ;
- le nombre d'établissements ayant programmé le film 5 semaines après sa sortie ;
- le nombre d'établissements ayant programmé le film au-delà de la semaine 5 ;
- le nombre total d'établissements ayant programmé le film en 2006 ;
- le nombre d'écrans des établissements ayant programmé le film en 2006 (Nb_{écransétab}).

c) Les données sur les salles

A chacun des 2 075 établissements actifs en 2006, une série de données est associée : numéro identifiant l'établissement, enseigne, nombre d'écrans, nombre de fauteuils, commune et population, unité urbaine et population, département, région administrative, caractérisation multiplexe, classement art et essai, plein air et itinérant, statut juridique, programmateur, propriétaire, appartenance publicitaire, nombre de semaines de fonctionnement, séances, entrées, recettes.

3) Les calculs

a) Les calculs sur les films

A chaque film sont associés plusieurs résultats, calculés en fonction des données existant dans le modèle et d'un certain nombre d'hypothèses de travail.

coût de distribution argentique pour un film (C_{ag})

Ce coût est paramétré et calculé selon l'équation suivante : $C_{ag} = \alpha \times C_{c_{ag}} \times Nb_{co} + C_{int}$

Où :

$C_{c_{ag}}$ est le coût individuel d'une copie argentique ;

Nb_{co} est le nombre de copies d'un film ;

C_{int} correspond au coût de l'internégatif augmenté d'éventuels coûts annexes fixes liés au film (par exemple, doublage et sous-titrage pour les films étrangers) ;

α est un coefficient pondérateur servant à la prise en compte de l'effet volume lié au distributeur.

Pour simuler le passage partiel d'un film au numérique, la même équation est utilisée, à ceci près que le nombre de copies pris en compte est multiplié par un taux de numérisation (ψ) :

$$C_{ag} = \alpha \times C_{c_{ag}} \times Nb_{co} \times \psi + C_{int}$$

coût de distribution numérique pour un film (C_{num})

Ce coût est paramétré et calculé selon l'équation suivante :

$$C_{num} = \beta \times C_{c_{num}} \times Nb_{co} + C_{dcdm} + C_{clés}$$

Où :

$C_{c_{num}}$ est le coût individuel d'une copie numérique ;

Nb_{co} est le nombre de copies d'un film ;

C_{dcdm} correspond au coût du DCDM augmenté d'éventuels coûts annexes fixes liés au film (par exemple, doublage et sous-titrage pour les films étrangers) ;

β est un coefficient pondérateur servant à la prise en compte de l'effet volume lié au distributeur ;

$C_{clés}$ est le coût des clés nécessaires pour la projection du film sur les écrans numériques.

Le coût des clés est calculé à partir d'un prix de clé ($P_{clé}$) que l'on multiplie par le nombre d'écrans que comptent tous les établissements ayant projeté le film, étant entendu que chaque établissement disposera par film d'autant de clés qu'il possède d'écrans :

$$C_{clés} = P_{clé} \times Nb_{écrans\text{étab}}$$

Pour simuler le passage partiel d'un film au numérique, le nombre de copies pris en compte est multiplié par un taux de numérisation (ψ). De plus, dans ce cas, le calcul du coût des clés est modifié :

$$C_{num} = \beta \times C_{c_{num}} \times Nb_{co} \times \psi + C_{dcdm} + P_{clé} \times Nb_{écrans\text{étab}} \times \psi$$

économie de coût de distribution réalisée par le distributeur sur le film (E_{copies})

L'économie de distribution résulte du différentiel entre les deux coûts argentiques et numériques :

$$E_{copies} = C_{ag} - C_{num}$$

contribution d'un film inédit au financement des salles

L'outil de modélisation donne le choix de trois modes de collecte des économies réalisées sur la distribution d'un film inédit :

- un modèle de contribution forfaitaire selon le distributeur (C1).

Le principe d'un modèle de contribution forfaitaire selon le distributeur constitue notamment le fondement des modèles de financement du passage au cinéma numérique proposés aux Etats-

Unis par Technicolor Digital Cinema et par Access IT mais également en France par Arts Alliance Media, Ymagis et XDC. Ce modèle consiste à fixer la valeur d'un surcoût sur le prix de chaque copie numérique (appelé VPF – Virtual Print Fee) dès lors qu'elle est utilisée pour une projection. Le modèle peut être « flat », c'est-à-dire que le surcoût est payé une seule fois par copie, ou « dégressif », c'est-à-dire payé plusieurs fois à mesure de l'avancée de la carrière du film, avec des surcoûts dégressifs dans le temps. Le modèle s'appuie ainsi sur des hypothèses de valeur de surcoût de départ et de dégressivité.

- un modèle de contribution proportionnelle au nombre de séances (C2).

Le principe du modèle de contribution à la séance est plus simple. Il s'appuie sur la détermination d'une « redevance » que le distributeur paie à chaque séance numérique programmée.

- un modèle de contribution proportionnelle aux économies réalisées sur les copies (C3).

Ce modèle s'appuie sur le calcul préalable de ces économies tel qu'il est défini au point précédent.

L'outil de modélisation construit dans le cadre du groupe de travail laisse la possibilité de choisir l'un ou l'autre des modèles pour des catégories distinctes de films. A ce stade, le modèle n'a été testé ni sur la validité ni sur la faisabilité technique de l'ensemble des options.

coût total du film en numérique

Le coût total d'un film en numérique est constitué de la somme du coût de distribution en numérique et de la participation au financement des salles, quel que soit le mode de contribution retenu.

économie réelle réalisée par le distributeur sur le film

Cette économie se calcule par différence entre le monde argentique et un univers numérique incluant une contribution des films au financement des salles.

b) Les calculs sur les établissements cinématographiques

A chaque établissement cinématographique sont associés plusieurs résultats, calculés en fonction des données sources et d'un certain nombre d'hypothèses de travail.

Coûts du passage de l'établissement au numérique (C_{equip} et $C_{\text{éq+}}$)

Ce coût est dépendant en premier lieu du nombre d'écrans à équiper.

$$C_{\text{equip}} = \rho \times [(C_{\text{écran}} + C_{\text{suppl}}) \times \text{Nbécans} + C_{\text{étab}}]$$

Où :

$C_{\text{écran}}$ = coût de l'équipement d'un écran (projecteur + serveur + extraction supplémentaire + câblage + minimum son) ;

C_{suppl} = éventuel coût supplémentaire lié au manque d'espace en cabine, à la nécessité de fortes évolutions de l'installation sonore ou de changement d'écran ;

Nbécans = nombre d'écrans de l'établissement ;

$C_{\text{étab}}$ = coût du serveur central et des câblages associés ;

ρ = coefficient pondérateur servant à la prise en compte de l'effet volume lié à des groupes d'établissements ;

A ce strict coût d'équipement, il convient d'ajouter des frais annuels correspondant à un éventuel contrat d'extension de maintenance. Ces coûts seront calculés de la façon suivante :

$$C_{\text{éq+}} = C_{\text{maint}} \times \text{Durée}_{\text{maint}} \times \text{Nbécans}$$

Où :

C_{maint} = coût annuel de maintenance ou de garantie du matériel de projection d'une salle ;

$Durée_{maint}$ = durée en années de la maintenance ou garantie du matériel de projection.

Pour simuler le passage partiel d'un établissement au numérique, le nombre d'écrans pris en compte est multiplié par un taux de numérisation (ψ). Les équations deviennent alors :

$$C_{equip} = \rho \times [(C_{écran} + C_{suppl}) \times Nb_{écrans} \times \psi + C_{étab}]$$
$$C_{éq+} = C_{maint} \times Durée_{maint} \times Nb_{écrans} \times \psi$$

Contribution des films inédits au financement de l'équipement d'un établissement

L'outil laisse plusieurs choix de modes de calcul de la contribution des films inédits au financement d'un établissement :

- un modèle appuyé sur la programmation des films inédits dans l'établissement (R1).
Ce premier modèle s'appuie sur la programmation spécifique de l'établissement. La contribution de chaque film est calculée selon le choix effectué pour le mode de contribution des films : valeur fixée de contribution en fonction de la présence et de la date d'entrée du film dans l'établissement, économies de chaque film réparties entre les établissements programmant le film en première semaine, redevance fixée par séance du film dans l'établissement. Ce modèle affecte les économies de distribution d'un film aux seuls établissements qui le programment.
- un modèle de répartition de la contribution totale des films proportionnelle au nombre de séances de l'établissement (mutualisation en fonction du niveau d'activité) (R2).
Ce modèle s'appuie sur le nombre de séances total que l'établissement a programmé. L'ensemble des économies de distribution est réparti au prorata du nombre de séances de l'établissement.
- un modèle de répartition de la contribution totale des films proportionnelle au nombre d'écrans de l'établissement (mutualisation en fonction des besoins de financement) (R3).
Ce modèle est basé sur le nombre d'écrans de l'établissement. L'ensemble des contributions des distributeurs est réparti au prorata de ce nombre d'écrans.
- un modèle de contribution égalitaire par établissement (R4).
Ce modèle prévoit d'attribuer la même contribution à chaque établissement, soit une valeur égale à la contribution totale des distributeurs divisée par le nombre total d'établissements.
- un modèle sans contribution des films inédits (R5).
Ce modèle prévoit de n'attribuer aucune contribution aux établissements. Il peut être utilisé pour « neutraliser » certaines catégories d'établissements.

L'outil permet de choisir l'un des modes de calcul pour des groupes d'établissements donnés. Les combinaisons ne sont toutefois pas toutes possibles. Sont envisageables seulement des combinaisons couplant le modèle appuyé sur la programmation pour certains groupes d'établissements et un autre et unique modèle pour les groupes d'établissements restant.

Pour les établissements pour lesquels l'hypothèse de modèle ne sera pas celle de la programmation, un coefficient permet de corriger le traitement égalitaire des établissements. Il pourra surévaluer la contribution des films pour certains établissements et la sous-évaluer pour d'autres.

Dans un deuxième temps, l'outil permet d'appliquer au résultat obtenu par établissement un coefficient compris entre 0 et 1 permettant de simuler une « marge » sur la contribution des films. Cette marge sert à couvrir notamment les frais de gestion d'un éventuel système de mutualisation (tiers).

A ce stade, le modèle n'a été testé ni sur la validité ni sur la faisabilité technique de l'ensemble des options.

Contribution propre de l'exploitant au financement de l'équipement d'un établissement

L'outil permet de définir une éventuelle contribution propre de l'exploitant au financement de l'équipement des établissements. Cette dernière peut être insérée selon plusieurs modes de calcul :

- une valeur forfaitaire par écran ;
- une valeur forfaitaire par établissement ;
- un pourcentage du coût de l'équipement de l'établissement ;
- un pourcentage des recettes guichets de l'établissement.

Reste à financer et couverture des coûts d'équipement

Le modèle permet de faire l'hypothèse d'une « durée » pour la contribution des films inédits au financement de l'équipement d'un établissement. La multiplication de cette contribution (valeur 2006) par la durée permet d'évaluer la contribution cumulée.

Toutefois, cette valeur correspond à des flux financiers intervenus à des moments différents (une fois par an pendant la durée choisie comme hypothèse). Pour pouvoir être rapportée au coût de l'équipement, elle est actualisée (cf. dernier paragraphe page 12). L'outil permet donc d'introduire un coefficient d'actualisation qui sera appliqué aux différentes contributions et charges dont la comptabilisation s'étale dans le temps.

Par différence entre le coût numérique (augmenté des frais de maintenance actualisés) et la contribution actualisée des films inédits, on peut alors calculer le montant actualisé qui reste à financer.

De même, en rapportant la contribution des films inédits au coût numérique (y compris les frais de maintenance actualisés), on obtient un « taux de couverture » des besoins de financement.

4) Les résultats restitués par l'outil

L'outil de modélisation construit par le service des statistiques du CNC permet d'analyser les différents résultats des calculs opérés au niveau macro-économique mais également au niveau micro-économique des films ou des établissements cinématographiques.

a) Les résultats macro-économiques

L'outil permet de présenter l'équilibre global du modèle en s'appuyant uniquement sur les valeurs de paramètres (sans choix de mode de collecte ni de redistribution des économies réalisées sur les coûts de distribution des films inédits).

b) Les résultats concernant les films

L'outil restitue les indicateurs suivants :

- économie sur les coûts de distribution ;
- contribution actualisée des films au modèle ;
- économie réelle (totale et moyenne par copie).

Ces indicateurs sont calculés :

- par film ;
- par classe de films ;
- par distributeur ;
- par groupe de distributeurs ;
- par nationalité ;
- par nombre de copies ;
- par niveau d'entrées.

Ils sont complétés par un tableau récapitulatif de totaux.

c) Les résultats concernant les établissements

L'outil présente les indicateurs suivants :

- coût numérique ;
- contribution actualisée des films inédits sur la durée ;
- contribution de l'exploitant ;
- valeur actualisée des frais annuels de maintenance afférents au coût d'équipement numérique sur la durée ;
- reste à financer (= coût numérique – contribution propre exploitants + frais de maintenance actualisés – contribution actualisée des films inédits).

Ces indicateurs sont calculés :

- par établissement ;
- par catégories d'établissements telles qu'elles sont définies en page 9 ;
- pour divers regroupements d'établissements (classement Art et Essai, propriétaire, programmateur, statut, annonceur, multiplexe, nombre d'écrans, taille des unités urbaines, région, Paris/Ile-de-France/province, nombre de semaines d'activité, niveau de recettes par écran).

Ils sont complétés par un tableau récapitulatif de totaux qui présente en supplément le taux de couverture des contributions.

V. Hypothèses de coût et de modèle

Les différents calculs décrits dans la partie précédente s'appuient sur une série d'hypothèses. Ces hypothèses se divisent en deux catégories :

- les paramètres de coût sont les hypothèses chiffrées permettant le calcul des équations de coût ;
- les variables du modèle sont les hypothèses chiffrées permettant les calculs de contribution des films et de leur répartition.

1) Les paramètres de coûts

a) paramètres de calcul des coûts de distribution argentiques et numériques

Les équations de calcul des coûts de distribution argentiques et numériques d'un film nécessitent la fixation de plusieurs paramètres.

$$C_{ag} = \alpha \times C_{c_{ag}} \times Nb_{co} + C_{int}$$

$$C_{num} = \beta \times C_{c_{num}} \times Nb_{co} + C_{dcdm} + P_{clé} \times Nb_{écransétab}$$

Le coût unitaire d'une copie argentique ($C_{c_{ag}}$) est dépendant du film dont il s'agit et notamment du nombre de copies prévu pour ce film. Dans l'outil, ce paramètre est ainsi variable selon la combinaison de sortie des films.

Valeurs retenues pour le paramètre de coût unitaire d'une copie argentique

Nombre de copies	Coût d'une copie argentique (€)
1 à 9	2 000
10 à 19	1 700
20 à 29	1 400
30 à 49	1 200
50 à 79	1 100
80 à 99	1 000
100 à 139	980
140 à 200	930
200 à 249	880
250 à 299	820
300 à 349	760
350 à 399	730
400 à 449	670
450 à 499	620
500 et plus	600

De même, le coût unitaire d'une copie numérique ($C_{c_{num}}$) est corrélé à la combinaison de sortie. Toutefois, ce coût étant moins élevé, la dispersion apparaît moins grande.

Valeurs retenues pour le paramètre de coût unitaire d'une copie numérique

Nombre de copies	Coût d'une copie numérique (€)
1 à 19	300
20 à 99	250
100 à 299	200
300 et plus	150

Le coût annexe lié au film, qui inclut le coût de l'internégatif dans l'équation argentique (C_{int}) et celui du DCDM (C_{dcdm}) dans l'équation numérique, dépend notamment de la nationalité du film. En effet, l'internégatif (et le DCDM) ne sont à la charge du distributeur que dans le cas de films

étrangers, de même que les éventuels frais de doublage et de sous-titrage. L'outil permet une plus grande précision pour ces deux paramètres, qui peuvent varier pour chaque classe de films telles qu'elles ont été définies en pages 9 et 10.

Par ailleurs, on peut supposer que le prix unitaire des clés ($P_{clé}$), indispensables à la projection numérique, dépendra à terme des mêmes variables.

Valeurs retenues pour les paramètres C_{int} , C_{dcdm} et $P_{clé}$

classe	nationalité	distributeur	copies	C_{int} (€)	C_{dcdm} (€)	$P_{clé}$ (€)
A	tous films	majors	<50			1,00
B	tous films	majors	50-199			1,00
C	tous films	majors	200-599			1,00
D	tous films	majors	≥600			1,00
E	films français	gros	<50			1,00
F	films français	gros	50-199			1,00
G	films français	gros	≥200			1,00
H	films étrangers	gros	<50	25 000	15 000	1,00
I	films étrangers	gros	50-199	25 000	15 000	1,00
J	films étrangers	gros	≥200	25 000	15 000	1,00
K	films français	moyens	<50			1,00
L	films français	moyens	50-199			1,00
M	films français	moyens	≥200			1,00
N	films étrangers	moyens	<50	25 000	15 000	1,00
O	films étrangers	moyens	50-199	25 000	15 000	1,00
P	films étrangers	moyens	≥200	25 000	15 000	1,00
Q	films français	intermédiaires	<50			1,00
R	films français	intermédiaires	≥50			1,00
S	films étrangers	intermédiaires	<50	25 000	15 000	1,00
T	films étrangers	intermédiaires	≥50	25 000	15 000	1,00
U	films français	petits	tous			1,00
V	films étrangers	petits	tous	25 000	15 000	1,00
W	films français	intégrés	<200			1,00
X	films français	intégrés	≥200			1,00
Y	films étrangers	intégrés	<50	25 000	15 000	1,00
Z	films étrangers	intégrés	≥50	25 000	15 000	1,00

Enfin, les deux coefficients pondérateurs servant à la prise en compte de l'effet volume lié au distributeur (α pour le coût argentique, β pour le coût numérique) sont variables selon une typologie de distributeurs.

Valeurs retenues pour les paramètres α et β

Distributeur	α	β
major	0,8	1,0
gros	0,9	1,0
intégré	0,9	1,0
moyen	1,0	1,0
intermédiaire	1,0	1,0
petit	1,0	1,0

b) paramètres de calcul du coût d'équipement numérique d'un établissement

L'équation de calcul du coût de l'équipement d'un établissement nécessite la fixation de plusieurs paramètres.

$$C_{\text{équip}} = \rho \times [(C_{\text{écran}} + C_{\text{suppl}}) \times N_{\text{écrans}} \times \psi + C_{\text{étab}}]$$

Le coût de l'équipement d'un écran ($C_{\text{écran}}$) qui couvre le prix du projecteur, celui du serveur, le coût d'une extraction d'air supplémentaire, l'installation sonore minimale pour le fonctionnement numérique et tous les câblages afférents est un paramètre faisant l'objet d'une valeur unique dans l'outil de modélisation. Cette valeur est fixée à 80 000 € par écran par le groupe de travail.

L'éventuel coût supplémentaire lié au manque d'espace en cabine, à la nécessité de fortes évolutions de l'installation sonore ou de changement d'écran (C_{suppl}) dépend de nombreuses variables. Par simplification, il est variable dans l'outil de modélisation selon une typologie d'établissements alliant le groupe d'exploitation ou de programmation, le nombre d'écrans, la localisation géographique et le classement Art et Essai (voir détermination des groupes plus haut).

Le coût du serveur central et des câblages associés ($C_{\text{étab}}$) fait l'objet d'une hypothèse de valeur unique dans l'outil de modélisation. Cette valeur est fixée à 10 000 € par établissement.

Le coefficient pondérateur servant à la prise en compte de l'effet volume lié à des groupes d'établissements susceptibles de s'équiper dans les mêmes conditions (ρ) est variable selon la même typologie d'établissements.

$$C_{\text{éq+}} = C_{\text{maint}} \times \text{Durée}_{\text{maint}} \times \text{Nbécans} \times \psi$$

L'outil prévoit également la fixation du coût annuel de maintenance ou de garantie du matériel de projection (C_{maint}) et de la durée en années de cette maintenance ou garantie du matériel de projection ($\text{Durée}_{\text{maint}}$), qui dépendent de la même typologie d'établissements.

Enfin, la modélisation permet d'introduire un coefficient d'actualisation (Act) afin de calculer les valeurs actualisées des frais de maintenance ainsi que de la contribution des films inédits. Le coefficient d'actualisation est fixé à 1,36, soit la valeur correspondant à une actualisation de 6 % sur 10 ans (valeur habituellement utilisée dans les simulations économiques).

Valeurs retenues pour les paramètres C_{suppl} , ρ , C_{maint} et $\text{Durée}_{\text{maint}}$

Groupe établissement	C_{suppl} (€)	ρ	C_{maint} (€)	$\text{Durée}_{\text{maint}}$	Act	
01	Etablissements UGC	4 000	0,9	2 400	10	1,36
02	Etablissements Europalaces	4 000	0,9	2 400	10	1,36
03	Etablissements CGR	4 000	0,9	2 400	10	1,36
04	Etablissements Cinéville	4 000	0,9	2 400	10	1,36
05	Etablissements MK2	4 000	0,9	2 400	10	1,36
06	Etablissements Kinépolis	4 000	0,9	2 400	10	1,36
07	Etablissements Davoine	4 000	0,9	2 400	10	1,36
08	Etablissements Lemoine	4 000	1,0	2 400	10	1,36
09	Ecrans uniques non classés Art et Essai	4 000	1,0	2 400	10	1,36
10	Ecrans uniques classés Art et Essai	4 000	1,0	2 400	10	1,36
11	Etablissements d'exclusivité de Paris	4 000	1,0	2 400	10	1,36
12	Etablissements Art et Essai de Paris	4 000	1,0	2 400	10	1,36
13	Autres établissements de Paris	4 000	1,0	2 400	10	1,36
14	Etablissements programmés par SAGEC-CINE 32	4 000	0,95	2 400	10	1,36
15	Etablissements programmés par GPCI	4 000	1,0	2 400	10	1,36
16	Etablissements programmés par Cinédiffusion (hors Cinéville)	4 000	1,0	2 400	10	1,36
17	Etablissements Art et Essai de catégorie C dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	4 000	1,0	2 400	10	1,36
18	Etablissements d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	4 000	1,0	2 400	10	1,36
19	Autres établissements de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	4 000	1,0	2 400	10	1,36
20	Etablissements Art et Essai de catégorie A dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	4 000	1,0	2 400	10	1,36
21	Etablissements Art et Essai de catégorie B dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	4 000	1,0	2 400	10	1,36
22	Etablissements Art et Essai de catégorie C dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	4 000	1,0	2 400	10	1,36

Groupe	établissement	C _{suppl} (€)	ρ	C _{maint} (€)	Durée _{maint}	Act
23	Etablissements d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	4 000	1,0	2 400	10	1,36
24	Autres établissements dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	4 000	1,0	2 400	10	1,36
25	Etablissements Art et Essai de catégorie D dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris)	4 000	1,0	2 400	10	1,36
26	Etablissements d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	4 000	1,0	2 400	10	1,36
27	Autres établissements dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	4 000	1,0	2 400	10	1,36
28	Etablissements Art et Essai de catégorie E	4 000	1,0	2 400	10	1,36
29	Autres établissements	4 000	1,0	2 400	10	1,36

2) Les variables du modèle

L'outil de modélisation permet un certain nombre de choix de modes de calcul, que ce soit au niveau de la contribution des films inédits ou à celui de la répartition de cette contribution. Ces choix nécessitent de fixer la valeur de différentes variables sur lesquelles les calculs vont s'appuyer.

Trois modes de calcul de la contribution des films sont possibles dans l'outil de modélisation. L'ensemble des variables nécessaires à la simulation peut être valorisé en fonction de la typologie de films définie en pages 9 et 10. Ces variables sont :

- le paramètre de choix du mode de calcul retenu (C1 ou C2 ou C3) ;
- la contribution forfaitaire de départ (pour le modèle de contribution forfaitaire C1) ;
- les coefficients de dégressivité pour les contributions relatives aux semaines suivant la sortie (pour le même modèle de contribution forfaitaire C1) ;
- la valeur de la « redevance » par séance (pour le modèle de contribution à la séance C2) ;
- le pourcentage d'économies redistribuées (pour le modèle de contribution proportionnel aux économies réalisées C3).

Parallèlement, une série de variables permet de choisir le mode de calcul et de calculer les différentes contributions au financement de l'équipement des établissements. Ces variables peuvent être valorisées en fonction des catégories d'établissements définies précédemment (cf. pages 10-11).

Pour le calcul de la contribution des films inédits, les variables sont :

- le paramètre de choix du mode de calcul retenu (R1 ou R2 ou R3 ou R4 ou R5) ;
- le coefficient permettant de forcer la répartition de la contribution des films en faveur d'une ou plusieurs catégories d'établissements ;
- le coefficient de « marge » permettant d'écarter une part de la contribution des films de la répartition ;
- la durée en nombre d'années de la contribution des films.

Pour le calcul de la contribution propre de l'exploitant, les variables sont les mêmes :

- le paramètre de choix du mode de calcul retenu ;
- la valeur du « forfait » écran (pour le modèle construit sous cette forme) ;
- la valeur du « forfait » établissement (pour le modèle construit sous cette forme) ;
- le pourcentage du coût d'équipement (pour le modèle construit sous cette forme) ;
- le pourcentage de recettes (pour le modèle construit sous cette forme) ;
- la durée en nombre d'années de la contribution propre de l'exploitant.

VI. Exemples de résultats

A titre d'exemples, le groupe de travail a choisi de présenter 12 scénarios différents permettant de comparer différents résultats macro-économiques tels qu'ils ressortent de l'outil de modélisation.

1) Valeurs des paramètres et variables de modèle retenues

Ces scénarios sont appuyés sur les hypothèses suivantes :

- le passage des salles au numérique est total et instantané ;
- les paramètres prennent les valeurs fixées par le groupe de travail (cf. partie V.) ;
- la contribution des distributeurs sur les films inédits est proportionnelle à l'économie réalisée sur chaque film, pendant 10 ans ; elle est actualisée selon le coefficient de 1,36 pour le calcul du reste à financer ;
- la redistribution de cette contribution s'opère de façon égalitaire entre les établissements ayant programmé le film en première semaine d'exploitation commerciale ;
- les frais de maintenance sont actualisés selon le coefficient de 1,36 pour le calcul du reste à financer.

Compte tenu des valeurs choisies pour les différents paramètres du modèle, ces hypothèses induisent un total d'investissement nécessaire de 451,0 M€ de coût d'équipement. Parallèlement, les économies réalisées par les distributeurs s'élèvent à 438,6 M€ obtenus par différence entre les coûts de distribution argentique (621,6 M€) et les coûts de distribution numérique (183,0 M€) sur 10 ans. En valeur actualisée, ces économies réalisées par les distributeurs s'élèvent à 322,8 M€. 28,0 % des économies proviennent des majors américaines qui génèrent en moyenne 556 € par copie. Ces valeurs sont à comparer à celles des « gros » distributeurs français qui génèrent 31,8 % des économies annuelles, soit 524 € par copie. Les petits distributeurs et les intermédiaires contribuent nettement moins à l'économie globale (respectivement 5,9 % et 4,3 %), mais leur économie par copie est sensiblement plus élevée (respectivement 1 553 € et 759 €, contre une moyenne de 553 € tous distributeurs confondus).

Economies réalisées par les distributeurs*

Distributeur	valeur annuelle (M€)	Répartition (%)	nombre de copies	économies / copies (€)
major	12,28	28,0	31 172	394
gros	13,96	31,8	25 109	556
intégré	4,16	9,5	7 937	524
moyen	9,00	20,5	11 858	759
intermédiaire	1,87	4,3	1 555	1 204
petit	2,58	5,9	1 660	1 553
Total	43,86	100,0	79 291	553

*Les montants obtenus ne constituent pas des préconisations mais sont le résultat de calculs basés sur les hypothèses initiales.

2) Résultats

Les 12 scénarios présentés se distinguent par :

- 4 niveaux de participation des exploitants : 0 %, 10 %, 20 % ou 30 % de l'investissement total requis hors frais financiers ;
- 3 niveaux de contribution des distributeurs : 100 %, 85 % ou 70 % des économies réalisées.

a) Scénario n°01

Le scénario n°01 prévoit que les distributeurs affectent la totalité des économies réalisées par le passage à la distribution numérique à l'équipement des établissements cinématographiques et que les exploitants ne financent pas le passage au numérique.

Hypothèses des scénarios n°01

Marge d'économie conservée par les distributeurs :	0 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	0 %

Dans le scénario n°01, économiquement le plus favorable aux exploitants où l'ensemble des économies des distributeurs sont affectées au financement de l'équipement des établissements cinématographiques sans apports des exploitants, près de 222 M€ ne sont pas couverts, soit 40,7 % du total à financer.

Résultats macro-économiques du scénario n°01

	Scénario 01 (M€)
Coût numérique exploitants	450,98
Frais de maintenance actualisés	93,69
Part exploitants	0,00
Coût de copies argentiques	621,61
Coût de copies numériques	183,05
Economies distributeurs	438,56
Part conservée actualisée	0,00
Part redistribuée actualisée	322,79
Reste à financer	221,88
Reste à financer	40,7 %
Reste à financer frais de maintenance exclus	128,19
Reste à financer frais de maintenance exclus	28,4 %

b) Scénarios n°02 à n°04

Les scénarios n°02 à n°04 prévoient que les distributeurs affectent la totalité des économies réalisées par le passage à la distribution numérique à l'équipement des établissements cinématographiques.

Hypothèses des scénarios n°02 à n°04

Marge d'économie conservée par les distributeurs :	0 %
--	-----

Les scénarios n°02, n°03 et n°04 prévoient que les exploitants financent respectivement 10 %, 20 % et 30 % de l'investissement total requis hors frais financiers.

Hypothèses des scénarios n°02 à n°04

	n°02	n°03	n°04
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	10 %	20 %	30 %

L'augmentation de la part d'investissement couverte par les exploitants, toutes choses égales par ailleurs, a pour effet naturel la diminution de la part restant à financer une fois redistribuées les économies des distributeurs.

Si les exploitants financent 10 % des coûts (scénario n°02), le montant restant à couvrir passe à 176,8 M€, soit 32,5 % du total à financer.

Si les exploitants assument 20 % des coûts (scénario n°03) alors 24,2 % du total reste à financer, soit 131,7 M€. Ainsi, en passant de 10 % à 20 % de contribution des exploitants, le « reste à financer » recule de 25,5 %. Enfin, dans le cadre du scénario n°04, le « reste à financer » s'établit à 86,6 M€, soit 15,9 % du total.

Résultats macro-économiques des scénarios n°02 à n°04

	Scénario 02 (M€)	Scénario 03 (M€)	Scénario 04 (M€)
Coût numérique exploitants	450,98	450,98	450,98
Frais de maintenance actualisés	93,69	93,69	93,69
Part exploitants	45,10	90,20	135,29
Coût de copies argentiques	621,61	621,61	621,61
Coût de copies numériques	183,05	183,05	183,05
Economies distributeurs	438,56	438,56	438,56
Part conservée actualisée	0,00	0,00	0,00
Part redistribuée actualisée	322,79	322,79	322,79
Reste à financer	176,78	131,68	86,59
Reste à financer	32,5 %	24,2 %	15,9 %
Reste à financer frais de maintenance exclus	83,09	37,99	-7,10
Reste à financer frais de maintenance exclus	18,4 %	8,4 %	-1,6 %

c) Scénarios n°05 à n°08

Les scénarios n°05 à n°08 prévoient que les distributeurs affectent 85 % des économies réalisées par le passage à la distribution numérique à l'équipement des établissements cinématographiques.

Hypothèses des scénarios n°05 à n°08

Marge d'économie conservée par les distributeurs :	15 %
--	------

Le scénario n°05 prévoit que les exploitants ne financent pas le passage au numérique ; les scénarios n°06, n°07 et n°08 prévoient que les exploitants financent respectivement 10 %, 20 % et 30 % de l'investissement total requis hors frais financiers.

Hypothèses des scénarios n°05 à n°08

	n°05	n°06	n°07	n°08
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	0 %	10 %	20 %	30 %

Dans le scénario n°05, 270,3 M€ ne sont pas couverts, soit 49,6 % du total à financer. Si les exploitants financent 10 % des coûts (scénario n°06), le montant restant à couvrir passe à 225,2 M€, soit 41,3 % du total à financer et 16,7 % de moins que dans le scénario précédent. Si les exploitants assument 20 % des coûts (scénario n°07) alors 33,1 % du total reste à financer, soit 180,1 M€. Enfin, dans le cadre du scénario n°08, le « reste à financer » s'établit à 135,0 M€, soit 24,8 % du total.

Résultats macro-économiques des scénarios n°05 à n°08

	Scénario 05 (M€)	Scénario 06 (M€)	Scénario 07 (M€)	Scénario 08 (M€)
Coût numérique exploitants	450,98	450,98	450,98	450,98
Frais de maintenance actualisés	93,69	93,69	93,69	93,69
Part exploitants	0,00	45,10	90,20	135,29
Coût de copies argentiques	621,61	621,61	621,61	621,61
Coût de copies numériques	183,05	183,05	183,05	183,05
Economies distributeurs	438,56	438,56	438,56	438,56
Part conservée actualisée	48,42	48,42	48,42	48,42
Part redistribuée actualisée	274,37	274,37	274,37	274,37
Reste à financer	270,30	225,20	180,10	135,01
Reste à financer	49,6 %	41,3 %	33,1 %	24,8 %
Reste à financer frais de maintenance exclus	176,61	131,51	86,41	41,31
Reste à financer frais de maintenance exclus	39,2 %	29,2 %	19,2 %	9,2 %

d) Scénarios n°09 à n°12

Les scénarios n°09 à n°12 prévoient que les distributeurs affectent 70 % des économies réalisées par le passage à la distribution numérique à l'équipement des établissements cinématographiques. Ce sont les scénarios les plus favorables aux distributeurs qui bénéficient dès la mise en place du numérique de 30 % des effets économiques sur leurs charges.

Hypothèses des scénarios n°09 à n°12

Marge d'économie conservée par les distributeurs :	30 %
--	------

Le scénario n°09 prévoit que les exploitants ne financent pas le passage au numérique ; les scénarios n°10, n°11 et n°12 prévoient que les exploitants financent respectivement 10 %, 20 % et 30 % de l'investissement total requis hors frais financiers.

Hypothèses des scénarios n°09 à n°12

	n°09	n°10	n°11	n°12
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	0 %	10 %	20 %	30 %

Dans le scénario n°09, 318,7 M€ ne sont pas couverts, soit 58,5 % du total à financer. Si les exploitants financent 10 % des coûts (scénario n°10), le montant restant à couvrir passe à 273,6 M€, soit 50,2 % du total à financer et 14,1 % de moins que dans le scénario précédent. Si les exploitants assument 20 % des coûts (scénario n°11) alors 42,0 % du total reste à financer, soit 228,5 M€. Enfin, dans le cadre du scénario n°12, le « reste à financer » s'établit à 183,4 M€, soit 33,7 % du total.

Résultats macro-économiques des scénarios n°09 à n°12

	Scénario 09 (M€)	Scénario 10 (M€)	Scénario 11 (M€)	Scénario 12 (M€)
Coût numérique exploitants	450,98	450,98	450,98	450,98
Frais de maintenance actualisés	93,69	93,69	93,69	93,69
Part exploitants	0,00	45,10	90,20	135,29
Coût de copies argentiques	621,61	621,61	621,61	621,61
Coût de copies numériques	183,05	183,05	183,05	183,05
Economies distributeurs	438,56	438,56	438,56	438,56
Part conservée actualisée	96,84	96,84	96,84	96,84
Part redistribuée actualisée	225,95	225,95	225,95	225,95
Reste à financer	318,72	273,62	228,52	183,42
Reste à financer	58,5 %	50,2 %	42,0 %	33,7 %
Reste à financer frais de maintenance exclus	225,03	179,93	134,83	89,73
Reste à financer frais de maintenance exclus	49,9 %	39,9 %	29,9 %	19,9 %

e) Résultats par groupes d'établissements

Les hypothèses de modèle permettent d'affecter à chaque établissement cinématographique la part des économies de distribution qui lui « revient ». Pour l'ensemble des 12 scénarios définis ci-dessus, il a été choisi de répartir les économies de distribution de façon égalitaire entre les établissements ayant programmé le film en première semaine d'exploitation commerciale.

Dans ces conditions, chaque scénario permet de calculer les équilibres économiques pour des groupes d'établissements définis. Le tableau suivant présente les résultats relatifs au scénario n°07 (15 % d'économie conservée par les distributeurs et 20 % des coûts d'équipement couverts par les exploitants). Afin de ne pas laisser apparaître de résultats relatifs à une entreprise ou un groupe identifié, certaines catégories d'établissements ont été regroupées en fonction de la proximité de leurs résultats. Le tableau présente ainsi 21 catégories d'établissements.

Résultats par groupes d'établissements du scénario n°07

Groupes d'établissements	Etab.	Ecrans	Equip. (1)	Exploit (2)	Dist. (3)	Frais (4)	Raf (5)	Raf (6)		
Etab. UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine, Kinépolis	206	1 653	127,33	25,47	85,86	29,20	45,20	28,9%	16,00	12,6%
Etab. MK2 et Cinéville	22	148	11,39	2,28	11,98	2,61	-0,25	-1,8%	-2,87	-25,2%
Etab. programmés par Sagec-Ciné 32, GPCI et Cinédiffusion (hors Cinéville)**	97	286	24,53	4,91	18,33	5,05	6,35	21,4%	1,29	5,3%
Ecrans uniques non classés Art et Essai***	602	602	56,59	11,32	12,50	10,63	43,41	64,6%	32,78	57,9%
Ecrans uniques classés Art et Essai***	597	597	56,12	11,22	18,73	10,55	36,71	55,1%	26,16	46,6%
Etab. d'exclusivité de Paris	10	34	2,96	0,59	2,35	0,60	0,62	17,4%	0,02	0,6%
Etab. Art et Essai de Paris	20	54	4,74	0,95	3,80	0,95	0,94	16,6%	-0,01	-0,2%
Autres étab. de Paris	7	20	1,75	0,35	0,85	0,35	0,90	42,9%	0,55	31,4%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116	10,15	2,03	7,19	2,05	2,98	24,4%	0,93	9,2%
Etab. d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52	4,50	0,90	2,82	0,92	1,69	31,2%	0,77	17,2%
Autres étab. de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5	0,44	0,09	0,00	0,09	0,44	83,0%	0,35	79,6%
Etab. Art et Essai (cat. A) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113	9,77	1,95	14,79	2,00	-4,98	-42,3%	-6,97	-71,3%
Etab. Art et Essai (cat. B) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52	4,53	0,91	5,69	0,92	-1,15	-21,1%	-2,07	-45,6%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92	8,02	1,60	6,26	1,63	1,78	18,4%	0,15	1,9%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295	25,25	5,05	17,14	5,21	8,27	27,2%	3,06	12,1%
Autres étab. dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30	2,61	0,52	0,32	0,53	2,30	73,3%	1,77	67,8%
Etab. Art et Essai dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris) (cat. D)	111	532	45,80	9,16	34,17	9,40	11,87	21,5%	2,47	5,4%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238	20,55	4,11	13,53	4,20	7,11	28,7%	2,91	14,2%
Autres étab. dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21	1,85	0,37	0,37	0,37	1,48	66,5%	1,11	59,8%
Etab. Art et Essai (cat. E)	115	277	24,42	4,88	14,34	4,89	10,08	34,4%	5,19	21,3%
Autres établissements	38	87	7,69	1,54	3,35	1,54	4,34	47,0%	2,80	36,5%
Total	2 075	5 304	450,98	90,20	274,37	93,69	180,10	33,1%	86,41	19,2%

** Hors monoécrans.

*** A l'exclusion des 27 écrans uniques exploités par Davoine et Lemoine.

(1) Investissement nécessaire pour l'équipement numérique (M€)

(2) Part de l'investissement assumée par les exploitants (M€)

(3) Contribution des distributeurs en valeur actualisée (M€)

(4) Frais de maintenance en valeur actualisée (M€)

(5) Reste à financer $(=(1)-(2)-(3)+(4))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût total $(=(5)/[(1)+(4)])$

(6) Reste à financer frais de maintenance exclus $(=(1)-(2)-(3))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût $(=(6)/(1))$

Dans ce scénario, les investissements pour l'équipement numérique sont couverts pour trois groupes d'établissements qui rassemblent d'une part des établissements classés Art et Essai dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, d'autre part les cinémas MK2 et Cinéville. Du fait de leur programmation particulière, qui se caractérise notamment par la programmation d'un nombre important de films en première exclusivité chaque année, ces cinémas « récupèrent » ainsi une part des économies de distribution qui permet de couvrir très largement leur besoin de financement.

Pour l'ensemble des autres groupes d'établissements, une partie de l'investissement reste à couvrir. Tous les groupes ne sont cependant pas égaux devant le modèle choisi. En effet, pour des groupes comme celui rassemblant les établissements Art et Essai à Paris, dont la programmation est également appuyée sur un nombre annuel de films inédits élevé, l'investissement restant à couvrir est faible (16,6 %, contre 33,1 % en moyenne tous cinémas confondus). A l'inverse, les écrans uniques, qu'ils soient ou non classés Art et Essai, pâtissent du faible nombre de films programmés imposé par leur taille. Leur passage au numérique est très loin d'être financé par un tel modèle. D'ailleurs, les 1 199 monoécrans concentrent 44,5 % du reste à financer total résultant de ce scénario alors que les grands opérateurs en captent 28,5 % et les établissements Art et Essai (hors monoécrans) 12,0 %.

Toutes choses égales par ailleurs, le choix d'un autre mode de répartition de la contribution des distributeurs mettra en évidence des équilibres différents. Par exemple, à partir du même scénario n°07, si l'option choisie de répartition de la contribution des distributeurs est celle qui s'appuie sur le niveau d'activité des établissements (prorata du nombre de séances programmées par chaque établissement), les résultats des groupes d'établissements varient sensiblement (scénario n°07bis).

Dans ce scénario modifié, les investissements pour l'équipement numérique ne sont couverts pour aucun groupe d'établissements tels qu'ils sont constitués. L'équilibre est pratiquement atteint pour trois groupes : celui des établissements UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine et Kinépolis (2,7 % de reste à financer), celui des établissements d'exclusivité à Paris (4,6 %) et celui des cinémas MK2 et Cinéville (6,2 %). Trois autres groupes affichent des parts restant à financer inférieures à 15 %. Ces six catégories sont constituées d'établissements parmi les plus actifs en nombre de séances. Comme dans le scénario précédent, les écrans uniques, qu'ils soient ou non classés Art et Essai, sont à l'inverse « victimes » de leur faible poids, en raison notamment de la présence de nombreuses salles saisonnières ou ouvertes de façon non permanente. Les monoécrans mobilisent ainsi 49,6 % du reste à financer total dans ce scénario, contre 10,3 % pour les grands opérateurs et 25,6 % pour les établissements classés Art et Essai (hors monoécrans).

Ce scénario apparaît plus favorable que le précédent pour certains groupes d'établissements, notamment celui des salles UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine et Kinépolis (2,7 % de reste à financer dans le scénario n°07bis, contre 28,9 % dans le scénario n°07). En revanche, il s'avère moins favorable pour d'autres groupes, notamment ceux des établissements classés Art et Essai de catégorie A et B dans les unités urbaines de plus de 100 000 habitants. Ces cinémas, généralement de taille modeste, sont pénalisés par la faiblesse de leur nombre de séances alors qu'ils sont favorisés par le nombre de films inédits qu'ils proposent.

Résultats par groupes d'établissements du scénario n°07bis

Groupes d'établissements	Etab.	Ecrans	Equip. (1)	Exploit (2)	Dist. (3)	Frais (4)	Raf (5)	Raf (6)		
Etab. UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine, Kinépolis	206	1 653	127,33	25,47	126,77	29,20	4,30	2,7%	-24,90	-19,6%
Etab. MK2 et Cinéville	22	148	11,39	2,28	10,85	2,61	0,87	6,2%	-1,74	-15,3%
Etab. programmés par Sagec-Ciné 32, GPCI et Cinédiffusion (hors Cinéville)**	97	286	24,53	4,91	11,33	5,05	13,35	45,1%	8,30	33,8%
Ecrans uniques non classés Art et Essai***	602	602	56,59	11,32	7,33	10,63	48,57	72,3%	37,94	67,0%
Ecrans uniques classés Art et Essai***	597	597	56,12	11,22	14,67	10,55	40,77	61,2%	30,22	53,9%
Etab. d'exclusivité de Paris	10	34	2,96	0,59	2,80	0,60	0,16	4,6%	-0,44	-14,8%
Etab. Art et Essai de Paris	20	54	4,74	0,95	4,19	0,95	0,55	9,7%	-0,40	-8,5%
Autres étab. de Paris	7	20	1,75	0,35	1,52	0,35	0,23	10,9%	-0,12	-7,0%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116	10,15	2,03	6,16	2,05	4,01	32,9%	1,96	19,3%
Etab. d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52	4,50	0,90	3,44	0,92	1,07	19,8%	0,15	3,4%
Autres étab. de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5	0,44	0,09	0,03	0,09	0,41	77,3%	0,32	72,7%
Etab. Art et Essai (cat. A) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113	9,77	1,95	8,29	2,00	1,52	12,9%	-0,47	-4,8%
Etab. Art et Essai (cat. B) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52	4,53	0,91	3,02	0,92	1,53	28,0%	0,61	13,4%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92	8,02	1,60	4,72	1,63	3,32	34,4%	1,69	21,1%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295	25,25	5,05	20,02	5,21	5,39	17,7%	0,18	0,7%
Autres étab. dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30	2,61	0,52	1,07	0,53	1,55	49,4%	1,02	39,2%
Etab. Art et Essai dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris) (cat. D)	111	532	45,80	9,16	26,85	9,40	19,19	34,8%	9,79	21,4%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238	20,55	4,11	10,66	4,20	9,98	40,3%	5,78	28,1%
Autres étab. dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21	1,85	0,37	0,36	0,37	1,49	67,0%	1,12	60,3%
Etab. Art et Essai (cat. E)	115	277	24,42	4,88	8,45	4,89	15,98	54,5%	11,09	45,4%
Autres établissements	38	87	7,69	1,54	1,83	1,54	5,85	63,4%	4,32	56,1%
Total	2 075	5 304	450,98	90,20	274,37	93,69	180,10	33,1%	86,41	19,2%

** Hors monoécrans.

*** A l'exclusion des 27 écrans uniques exploités par Davoine et Lemoine.

(1) Investissement nécessaire pour l'équipement numérique (M€)

(2) Part de l'investissement assumée par les exploitants (M€)

(3) Contribution des distributeurs en valeur actualisée (M€)

(4) Frais de maintenance en valeur actualisée (M€)

(5) Reste à financer $(=(1)-(2)-(3)+(4))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût total $(=(5)/[(1)+(4)])$

(6) Reste à financer frais de maintenance exclus $(=(1)-(2)-(3))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût $(=(6)/(1))$

f) Elasticité du modèle aux paramètres

Afin de mesurer l'importance de la valeur fixée pour les paramètres, une analyse de l'élasticité du modèle à plusieurs de ces paramètres a été menée en complément des précédents exemples.

Coût de copie numérique

En ce qui concerne le coût d'une copie numérique, le groupe de travail a choisi de fixer les valeurs suivantes pour la modélisation de la transition numérique :

Combinaison de sortie du film	Coût unitaire de copie numérique
Moins de 20 copies	300 €
20 à 99 copies	250 €
100 à 299 copies	200 €
300 copies et plus	150 €

A partir du scénario n°07 précédemment défini, le tableau suivant mesure l'effet de la diminution du coût unitaire d'une copie numérique de 50 € sur les résultats du modèle.

Cette diminution induit une baisse du coût global des copies numériques de 21,7 %, ce qui entraîne une augmentation des économies réalisées sur les copies et de la part mobilisée pour le financement du numérique de 9,0 %. Au final, la diminution du coût unitaire de la copie numérique de 50 € induit une baisse de 13,8 % de la part restant à financer dans le même scénario. La conséquence d'une baisse (ou d'une hausse) de 1 % sur le coût unitaire de copie numérique est de -/+0,49 % sur le reste à financer.

	Scénario 07	Coût copie num.	Ecart	Ecart	Elasticité	Elasticité
	(M€)	-50€ (M€)	(M€)	(%)	à +1%	à -1%
Investissements	450,98	450,98	-	-	-	-
Frais de maintenance actualisés	93,69	93,69	-	-	-	-
Part exploitants	90,20	90,20	-	-	-	-
Coût de copies argentiques	621,61	621,61	-	-	-	-
Coût de copies numériques	183,05	143,40	-39,65	-21,7	+0,77%	-0,77%
Economies sur les copies	438,57	478,21	+39,65	+9,0	-0,32%	+0,32%
Contribution distributeurs actualisée	274,37	406,48	+33,70	+9,0	-0,32%	+0,32%
Reste à financer	180,10	155,30	-24,80	-13,8	+0,49%	-0,49%
Reste à financer	33,1 %	28,5 %	-	-	-	-

Coût de clé

En ce qui concerne le coût d'une clé, le groupe de travail a fixé sa valeur à 1 € pour tous les films et toutes les salles.

A partir du même scénario n°07, le tableau qui suit mesure l'effet de la diminution du coût unitaire d'une clé de 1 € sur les résultats du modèle.

1 € de moins par clé induit une baisse du coût global de la distribution numérique de 2,7 %, ce qui entraîne une augmentation des économies et de la part mobilisée pour le financement du numérique de 1,1 %. Au final, la diminution du coût unitaire d'une clé de 1 € provoque une baisse de 1,7 % de la part restant à financer.

La conséquence d'une baisse (ou d'une hausse) de 1 % sur le coût unitaire de clé est très faible à -/+0,02 % sur le reste à financer.

	Scénario 07	Coût clé -1€	Ecart	Ecart	Elasticité	Elasticité
	(M€)	(M€)	(M€)	(%)	à +1%	à -1%
Investissements	450,98	450,98	-	-	-	-
Frais de maintenance actualisés	93,69	93,69	-	-	-	-
Part exploitants	90,20	90,20	-	-	-	-
Coût de copies argentiques	621,61	621,61	-	-	-	-
Coût de copies numériques	183,05	178,14	-4,91	-2,7	+0,03%	-0,03%
Economies sur les copies	438,57	443,47	+4,91	+1,1	-0,01%	+0,01%
Contribution distributeurs actualisée	274,37	277,44	+3,07	+1,1	-0,01%	+0,01%
Reste à financer	180,10	177,03	-3,07	-1,7	+0,02%	-0,02%
Reste à financer	33,1 %	32,5 %	-	-	-	-

Coût d'équipement d'un écran

Le coût unitaire d'équipement d'un écran en numérique (matériel + installation) est fixé par le groupe de travail à 80 000 € quel que soit l'écran.

Une diminution de 5 000 € de ce coût induit une baisse du coût global de l'équipement des salles de cinéma de 5,7 %. Ceci fait reculer d'autant le montant pris en charge par les exploitants (proportionnel au total de l'investissement requis). Au final, la baisse du coût unitaire d'équipement d'un écran de 5 000 € induit une diminution de 11,4 % de la part restant à financer.

La conséquence d'une baisse (ou d'une hausse) de 1 % sur le coût unitaire d'équipement d'un écran est très élevée sur le reste à financer de -/+1,82 %.

	Scénario 07 (M€)	Coût écran -5000€ (M€)	Ecart (M€)	Ecart (%)	Elasticité à +1%	Elasticité à -1%
Investissements	450,98	425,35	-25,62	-5,7	+0,91%	-0,91%
Frais de maintenance actualisés	93,69	93,69	-	-	-	-
Part exploitants	90,20	85,07	-5,12	-5,7	+0,91%	-0,91%
Coût de copies argentiques	621,61	621,61	-	-	-	-
Coût de copies numériques	183,05	183,05	-	-	-	-
Economies sur les copies	438,57	438,57	-	-	-	-
Contribution distributeurs actualisée	274,37	274,37	-	-	-	-
Reste à financer	180,10	159,60	-20,50	-11,4	+1,82%	-1,82%
Reste à financer	33,1 %	30,7 %	-	-	-	-

Coût annuel de maintenance

Dans le scénario retenu, les surcoûts annuels de maintenance sont évalués à 2 400 € par écran pendant 10 ans, soit environ 3 % du coût unitaire d'équipement.

Une diminution de 1 000 € des frais annuels de maintenance d'un écran a une incidence très forte sur les résultats du modèle. Le total de ces frais recule de plus de 40 % et la part restant à financer de 21,7 %. La conséquence d'une baisse (ou d'une hausse) de 1 % sur les frais annuels par écran est de -/+0,52 % sur le reste à financer.

	Scénario 07 (M€)	Frais -1000€ (M€)	Ecart (M€)	Ecart (%)	Elasticité à +1%	Elasticité à -1%
Investissements	450,98	450,98	-	-	-	-
Frais de maintenance actualisés	93,69	54,65	-39,04	-41,7	+1,00%	-1,00%
Part exploitants	90,20	90,20	-	-	-	-
Coût de copies argentiques	621,61	621,61	-	-	-	-
Coût de copies numériques	183,05	183,05	-	-	-	-
Economies sur les copies	438,57	438,57	-	-	-	-
Contribution distributeurs actualisée	274,37	274,37	-	-	-	-
Reste à financer	180,10	141,07	-39,04	-21,7	+0,52%	-0,52%
Reste à financer	33,1 %	27,9 %	-	-	-	-

VII. Mise en perspective

1) Un vaste champ des possibles...

La construction de l'outil a permis d'identifier, outre les différents coûts à mettre en regard des différentes sources de financement, la multiplicité des modèles envisageables de contribution des distributeurs au financement de l'équipement numérique des salles.

Pour appréhender cette multiplicité, il s'agit de distinguer les modalités de collecte des économies de celles de leur redistribution.

Comme l'illustre le tableau ci-dessous, il existe finalement quinze modèles de contribution des distributeurs, chaque modèle s'appuyant sur une modalité de collecte associée à une modalité de redistribution.

		Modalités de redistribution				
		<i>R1</i> (programmation)	<i>R2</i> (séances)	<i>R3</i> (écrans)	<i>R4</i> (forfaitaire)	<i>R5</i> (nulle)
Modalités de collecte	<i>C1</i> (forfaitaire)	tiers investisseurs				
	<i>C2</i> (séances)					
	<i>C3</i> (copies)	résultats (page 28)	résultats bis (page 30)			
		Modèles non mutualisés	Modèles mutualisés			

Légende :

Modalités de collecte (cf. pages 15-16)

C1 : modèle de contribution forfaitaire selon le distributeur

C2 : modèle de contribution proportionnelle au nombre de séances

C3 : modèle de contribution proportionnelle aux économies réalisées sur les copies

Modalités de redistribution (cf. page 17)

R1 : modèle appuyé sur la programmation des films inédits dans l'établissement

R2 : modèle de répartition de la contribution totale des films proportionnelle au nombre de séances de l'établissement (mutualisation en fonction du niveau d'activité)

R3 : modèle de répartition de la contribution totale des films proportionnelle au nombre d'écrans de l'établissement (mutualisation en fonction des besoins de financement)

R4 : modèle de contribution égalitaire par établissement

R5 : modèle sans contribution des films inédits

Deux premiers enseignements sont à tirer de l'analyse de ces quinze modèles :

- les offres des différents tiers investisseurs (Arts Alliance Media, Ymagis...) ne s'appuient finalement que sur l'un d'entre eux (éventuellement deux, un modèle s'appuyant sur le nombre de séances étant susceptible d'être proposé par certains tiers) ;
- seuls douze de ces modèles reposent sur un principe de mutualisation de la répartition des économies des distributeurs (les offres des différents tiers investisseurs n'en faisant pas partie).

2) ...aux conséquences très diverses

Comme le montrent les résultats présentés pages 28 et 30, le choix d'un modèle de redistribution est lourd de conséquences pour l'équilibre économique du financement des différents groupes d'établissements cinématographiques.

A ce stade, le groupe de travail a uniquement testé deux modèles de redistribution des économies mais n'en préconise aucun en particulier.

Parallèlement, les analyses sur l'élasticité des simulations soulignent toute l'importance de la fixation de la valeur des paramètres.

Ces constats tendent à prouver la nécessité de la cohabitation de plusieurs modèles adaptés aux spécificités propres à chaque exploitant. Au vu de la construction de ces modèles, ces spécificités sont liées à la programmation (nombre annuel de films inédits), au niveau d'activité (nombre total de séances) ou aux besoins de financement (nombre d'écrans).

Bien évidemment, seuls les modèles appuyés sur une contribution égalitaire par établissement échappent à ces spécificités.

En outre, cette présentation évacue, pour les modèles proposés par les tiers investisseurs, le cas d'une contribution forfaitaire des distributeurs de forme "dégressive". Naturellement, dans ce cas de figure, la part de films en continuation programmée par un établissement cinématographique importe au premier chef pour l'équilibre économique du financement de son équipement.

3) La poursuite des travaux : étude des financements adaptés aux différents scénarios

Les observations formulées ci-dessus et la nature des travaux menés dans le cadre du groupe de travail permettent de passer à une seconde phase de concertation et d'élaboration des modalités économiques de financement de la transition numérique. L'instrument de simulation permet en effet d'estimer les apports de financements provenant des économies réalisées par les distributeurs, et cela selon les catégories d'établissements cinématographiques en fonction des modalités de redistribution de ces économies. Il fait ainsi apparaître pour chaque cas de figure les besoins complémentaires de financement, pour lesquels il convient désormais de définir les possibilités et instruments de financements.

a) Les modèles de collecte et de redistribution des économies de la distribution

En premier lieu, il sera nécessaire de poursuivre l'étude des modèles économiques (collecte et redistribution des économies réalisées par les distributeurs) qui ont été identifiés mais n'ont pas fait l'objet d'une évaluation. En particulier, il conviendra d'évaluer les risques d'augmentation de la rotation des films et les conséquences sur la programmation des établissements induits par certains modèles de redistribution.

En concertation avec l'ensemble des professionnels, le CNC étudiera la nature et le périmètre des différents modèles qui permettent notamment une collecte et redistribution des économies des distributeurs, qui soient le mieux adaptées à chaque situation.

Cela peut impliquer également de déterminer des mesures d'accompagnement, voire réglementaires, que le CNC pourrait mettre en place afin que soient organisés et gérés les modèles économiques, notamment dans le cas de modèles s'appuyant sur la mutualisation des économies des distributeurs.

b) Les financements complémentaires aux modèles de redistribution

Parallèlement, il conviendra de définir les instruments qui permettront de couvrir les besoins complémentaires de financement qui résulteront des différents modèles économiques de redistribution. En effet, le groupe de travail n'a pas testé de scénario tenant compte des perspectives éventuelles de contributions supplémentaires (régies publicitaires, contributions publiques, contributions liées aux possibilités de nouvelles programmations offertes par le numérique).

En concertation avec les professionnels, il s'agira d'étudier l'ensemble des actions possibles :

- Estimer la réduction éventuelle de certains coûts qui pourrait améliorer le compte d'exploitation de certains établissements afin de diminuer les besoins de financement complémentaire ;

- Estimer si des possibilités d'augmentation des recettes des exploitants sont envisageables (recettes liées aux entrées ou autres, notamment les recettes publicitaires) ;
- Faciliter l'accès au crédit bancaire pour les exploitants, en agissant par exemple sur les garanties que l'IFCIC est susceptible de leur apporter dans ce cadre, notamment dans le cas de regroupements d'exploitants ;
- Aides du CNC :
 - Adaptation des mécanismes d'aides existant pour prendre en compte les équipements numériques (soutien automatique et aides sélectives) ; étude des besoins selon les modèles économiques adoptés ou les problématiques propres à des catégories d'exploitations ;
 - Création d'aides ad hoc (faisabilité d'un crédit d'impôt numérique) ;
- Aides territoriales : étudier l'adaptation de l'intervention des collectivités locales en faveur de l'exploitation.
- Aides européennes : étudier les projets d'aides en cours ou à venir.

c) Elargissement du cercle de la concertation

L'ensemble de ces travaux devra s'effectuer dans la plus large concertation avec les professionnels associant exploitants, distributeurs, mais également producteurs, ayants-droit et industries techniques, pour lesquels le développement de la projection numérique est non seulement lourd de conséquences mais dépendant de leurs offres en matière de copies numériques.

d) Test de différents modèles économiques pour appuyer la concertation

L'instrument de simulation mis en place par le groupe de travail se veut être un moyen d'appréhender et de tester la diversité des modèles économiques de l'introduction de la projection numérique. Il pourra être présenté par le CNC aux organisations professionnelles qui le souhaitent, pour approfondir l'impact de scénarios économiques, tant sur l'ensemble du secteur que sur certaines catégories d'exploitants ou de distributeurs.

ANNEXES

Rappel des hypothèses des scénarios

	n°01	n°02	n°03	n°04	n°05	n°06
Coefficient d'actualisation	1,36	1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
Frais de maintenance annuels par écran	2 400 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €
Marge d'économie conservée par les distributeurs	0 %	0 %	0 %	0 %	15 %	15 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants	0 %	10 %	20 %	30 %	0 %	10 %

	n°07&07bis	n°08	n°09	n°10	n°11	n°12
Coefficient d'actualisation	1,36	1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
Frais de maintenance annuels par écran	2 400 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €	2 400 €
Marge d'économie conservée par les distributeurs	15 %	15 %	30 %	30 %	30 %	30 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants	20 %	30 %	0 %	10 %	20 %	30 %

Résultats macro-économiques des scénarios n°01 à n°04

	Scénario 01 (M€)	Scénario 02 (M€)	Scénario 03 (M€)	Scénario 04 (M€)
Coût numérique exploitants	450,98	450,98	450,98	450,98
Frais de maintenance actualisés	93,69	93,69	93,69	93,69
Part exploitants	0,00	45,10	90,20	135,29
Coût de copies argentiques	621,61	621,61	621,61	621,61
Coût de copies numériques	183,05	183,05	183,05	183,05
Economies distributeurs	438,56	438,56	438,56	438,56
Part conservée actualisée	0,00	0,00	0,00	0,00
Part redistribuée actualisée	322,79	322,79	322,79	322,79
Reste à financer	221,88	176,78	131,68	86,59
Reste à financer	40,7 %	32,5 %	24,2 %	15,9 %
Reste à financer frais de maintenance exclus	128,19	83,09	37,99	-7,10
Reste à financer frais de maintenance exclus	28,4 %	18,4 %	8,4 %	-1,6 %

Résultats macro-économiques des scénarios n°05 à n°08

	Scénario 05 (M€)	Scénario 06 (M€)	Scénario 07 (M€)	Scénario 08 (M€)
Coût numérique exploitants	450,98	450,98	450,98	450,98
Frais de maintenance actualisés	93,69	93,69	93,69	93,69
Part exploitants	0,00	45,10	90,20	135,29
Coût de copies argentiques	621,61	621,61	621,61	621,61
Coût de copies numériques	183,05	183,05	183,05	183,05
Economies distributeurs	438,56	438,56	438,56	438,56
Part conservée actualisée	48,42	48,42	48,42	48,42
Part redistribuée actualisée	274,37	274,37	274,37	274,37
Reste à financer	270,30	225,20	180,10	135,01
Reste à financer	49,6 %	41,3 %	33,1 %	24,8 %
Reste à financer frais de maintenance exclus	176,61	131,51	86,41	41,31
Reste à financer frais de maintenance exclus	39,2 %	29,2 %	19,2 %	9,2 %

Résultats macro-économiques des scénarios n°09 à n°12

	Scénario 09 (M€)	Scénario 10 (M€)	Scénario 11 (M€)	Scénario 12 (M€)
Coût numérique exploitants	450,98	450,98	450,98	450,98
Frais de maintenance actualisés	93,69	93,69	93,69	93,69
Part exploitants	0,00	45,10	90,20	135,29
Coût de copies argentiques	621,61	621,61	621,61	621,61
Coût de copies numériques	183,05	183,05	183,05	183,05
Economies distributeurs	438,56	438,56	438,56	438,56
Part conservée actualisée	96,84	96,84	96,84	96,84
Part redistribuée actualisée	225,95	225,95	225,95	225,95
Reste à financer	318,72	273,62	228,52	183,42
Reste à financer	58,5 %	50,2 %	42,0 %	33,7 %
Reste à financer frais de maintenance exclus	225,03	179,93	134,83	89,73
Reste à financer frais de maintenance exclus	49,9 %	39,9 %	29,9 %	19,9 %

1) Résultats par groupes d'établissements du scénario n°01

Rappel des hypothèses du scénario n°01

Coefficient d'actualisation	1,36
Frais de maintenance annuels par écran	2 400 €
Marge d'économie conservée par les distributeurs :	0 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	0 %

Résultats par groupes d'établissements du scénario n°01

Groupes d'établissements	Etab.	Ecrans	Equip. (1)	Exploit (2)	Dist. (3)	Frais (4)	Raf (5)	Raf (6)		
Etab. UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine, Kinépolis	206	1 653	127,33	0,00	101,01	29,20	55,52	35,5 %	26,32	20,7%
Etab. MK2 et Cinéville	22	148	11,39	0,00	14,09	2,61	-0,09	-0,6 %	-2,70	-23,7%
Etab. programmés par Sagec-Ciné 32, GPCI et Cinédiffusion (hors Cinéville)**	97	286	24,53	0,00	21,57	5,05	8,02	27,1 %	2,96	12,1%
Ecrans uniques non classés Art et Essai***	602	602	56,59	0,00	14,70	10,63	52,52	78,1 %	41,89	74,0%
Ecrans uniques classés Art et Essai***	597	597	56,12	0,00	22,04	10,55	44,62	66,9 %	34,08	60,7%
Etab. d'exclusivité de Paris	10	34	2,96	0,00	2,76	0,60	0,80	22,4 %	0,20	6,6%
Etab. Art et Essai de Paris	20	54	4,74	0,00	4,47	0,95	1,22	21,5 %	0,27	5,7%
Autres étab. de Paris	7	20	1,75	0,00	1,00	0,35	1,10	52,4 %	0,75	42,8%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116	10,15	0,00	8,46	2,05	3,75	30,7 %	1,70	16,7%
Etab. d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52	4,50	0,00	3,32	0,92	2,09	38,7 %	1,18	26,1%
Autres étab. de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5	0,44	0,00	0,00	0,09	0,53	99,6 %	0,44	99,5%
Etab. Art et Essai (cat. A) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113	9,77	0,00	17,40	2,00	-5,63	-47,8 %	-7,63	-78,0%
Etab. Art et Essai (cat. B) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52	4,53	0,00	6,69	0,92	-1,24	-22,9 %	-2,16	-47,8%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92	8,02	0,00	7,37	1,63	2,28	23,6 %	0,65	8,1%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295	25,25	0,00	20,16	5,21	10,30	33,8 %	5,09	20,1%
Autres étab. dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30	2,61	0,00	0,37	0,53	2,77	88,1 %	2,24	85,7%
Etab. Art et Essai dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris) (cat. D)	111	532	45,80	0,00	40,20	9,40	15,00	27,2 %	5,60	12,2%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238	20,55	0,00	15,92	4,20	8,84	35,7 %	4,63	22,5%
Autres étab. dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21	1,85	0,00	0,44	0,37	1,78	80,2 %	1,41	76,2%
Etab. Art et Essai (cat. E)	115	277	24,42	0,00	16,87	4,89	12,44	42,4 %	7,54	30,9%
Autres établissements	38	87	7,69	0,00	3,94	1,54	5,29	52,4 %	3,75	48,8%
Total	2 075	5 304	450,98	0,00	322,79	93,69	221,88	40,7 %	128,19	28,4%

** Hors monoécrans.

*** A l'exclusion des 27 écrans uniques exploités par Davoine et Lemoine.

(1) Investissement nécessaire pour l'équipement numérique (M€)

(2) Part de l'investissement assumée par les exploitants (M€)

(3) Contribution des distributeurs en valeur actualisée (M€)

(4) Frais de maintenance en valeur actualisée (M€)

(5) Reste à financer $(=(1)-(2)-(3)+(4))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût total $(=(5)/[(1)+(4)])$

(6) Reste à financer frais de maintenance exclus $(=(1)-(2)-(3))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût $(=(6)/(1))$

2) Résultats par groupes d'établissements du scénario n°02

Rappel des hypothèses du scénario n°02

Coefficient d'actualisation	1,36
Frais de maintenance annuels par écran	2 400 €
Marge d'économie conservée par les distributeurs :	0 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	10 %

Résultats par groupes d'établissements du scénario n°02

Groupes d'établissements	Etab.	Ecrans	Equip. (1)	Exploit (2)	Dist. (3)	Frais (4)	Raf (5)	Raf (6)		
Etab. UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine, Kinépolis	206	1 653	127,33	12,73	101,01	29,20	42,78	27,3%	13,58	10,7%
Etab. MK2 et Cinéville	22	148	11,39	1,14	14,09	2,61	-1,23	-8,8%	-3,84	-33,7%
Etab. programmés par Sagec-Ciné 32, GPCI et Cinédiffusion (hors Cinéville)**	97	286	24,53	2,45	21,57	5,05	5,56	18,8%	0,51	2,1%
Ecrans uniques non classés Art et Essai***	602	602	56,59	5,66	14,70	10,63	46,86	69,7%	36,23	64,0%
Ecrans uniques classés Art et Essai***	597	597	56,12	5,61	22,04	10,55	39,01	58,5%	28,47	50,7%
Etab. d'exclusivité de Paris	10	34	2,96	0,30	2,76	0,60	0,50	14,1%	-0,10	-3,4%
Etab. Art et Essai de Paris	20	54	4,74	0,47	4,47	0,95	0,75	13,1%	-0,21	-4,3%
Autres étab. de Paris	7	20	1,75	0,18	1,00	0,35	0,93	44,1%	0,57	32,8%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116	10,15	1,02	8,46	2,05	2,73	22,4%	0,68	6,7%
Etab. d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52	4,50	0,45	3,32	0,92	1,64	30,3%	0,73	16,1%
Autres étab. de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5	0,44	0,04	0,00	0,09	0,48	91,3%	0,39	89,5%
Etab. Art et Essai (cat. A) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113	9,77	0,98	17,40	2,00	-6,61	-56,2%	-8,60	-88,0%
Etab. Art et Essai (cat. B) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52	4,53	0,45	6,69	0,92	-1,70	-31,2%	-2,62	-57,8%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92	8,02	0,80	7,37	1,63	1,47	15,3%	-0,15	-1,9%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295	25,25	2,53	20,16	5,21	7,77	25,5%	2,56	10,1%
Autres étab. dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30	2,61	0,26	0,37	0,53	2,51	79,8%	1,98	75,7%
Etab. Art et Essai dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris) (cat. D)	111	532	45,80	4,58	40,20	9,40	10,42	18,9%	1,02	2,2%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238	20,55	2,06	15,92	4,20	6,78	27,4%	2,58	12,5%
Autres étab. dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21	1,85	0,19	0,44	0,37	1,60	71,9%	1,23	66,2%
Etab. Art et Essai (cat. E)	115	277	24,42	2,44	16,87	4,89	10,00	34,1%	5,10	20,9%
Autres établissements	38	87	7,69	0,77	3,94	1,54	4,52	49,0%	2,98	38,8%
Total	2 075	5 304	450,98	45,10	322,79	93,69	176,78	32,5%	83,09	18,4%

** Hors monoécrans.

*** A l'exclusion des 27 écrans uniques exploités par Davoine et Lemoine.

(1) Investissement nécessaire pour l'équipement numérique (M€)

(2) Part de l'investissement assumée par les exploitants (M€)

(3) Contribution des distributeurs en valeur actualisée (M€)

(4) Frais de maintenance en valeur actualisée (M€)

(5) Reste à financer $(=(1)-(2)-(3)+(4))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût total $(=(5)/[(1)+(4)])$

(6) Reste à financer frais de maintenance exclus $(=(1)-(2)-(3))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût $(=(6)/(1))$

3) Résultats par groupes d'établissements du scénario n°03

Rappel des hypothèses du scénario n°03

Coefficient d'actualisation	1,36
Frais de maintenance annuels par écran	2 400 €
Marge d'économie conservée par les distributeurs :	0 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	20 %

Résultats par groupes d'établissements du scénario n°03

Groupes d'établissements	Etab.	Ecrans	Equip. (1)	Exploit (2)	Dist. (3)	Frais (4)	Raf (5)	Raf (6)		
Etab. UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine, Kinépolis	206	1 653	127,33	25,47	101,01	29,20	30,05	19,2%	0,85	0,7%
Etab. MK2 et Cinéville	22	148	11,39	2,28	14,09	2,61	-2,36	-16,9%	-4,98	-43,7%
Etab. programmés par Sagec-Ciné 32, GPCI et Cinédiffusion (hors Cinéville)**	97	286	24,53	4,91	21,57	5,05	3,11	10,5%	-1,94	-7,9%
Ecrans uniques non classés Art et Essai***	602	602	56,59	11,32	14,70	10,63	41,20	61,3%	30,57	54,0%
Ecrans uniques classés Art et Essai***	597	597	56,12	11,22	22,04	10,55	33,40	50,1%	22,85	40,7%
Etab. d'exclusivité de Paris	10	34	2,96	0,59	2,76	0,60	0,20	5,8%	-0,40	-13,4%
Etab. Art et Essai de Paris	20	54	4,74	0,95	4,47	0,95	0,27	4,8%	-0,68	-14,3%
Autres étab. de Paris	7	20	1,75	0,35	1,00	0,35	0,75	35,8%	0,40	22,8%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116	10,15	2,03	8,46	2,05	1,71	14,1%	-0,33	-3,3%
Etab. d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52	4,50	0,90	3,32	0,92	1,19	22,0%	0,28	6,1%
Autres étab. de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5	0,44	0,09	0,00	0,09	0,44	82,9%	0,35	79,5%
Etab. Art et Essai (cat. A) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113	9,77	1,95	17,40	2,00	-7,59	-64,5%	-9,58	-98,0%
Etab. Art et Essai (cat. B) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52	4,53	0,91	6,69	0,92	-2,15	-39,5%	-3,07	-67,8%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92	8,02	1,60	7,37	1,63	0,67	7,0%	-0,95	-11,9%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295	25,25	5,05	20,16	5,21	5,25	17,2%	0,04	0,1%
Autres étab. dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30	2,61	0,52	0,37	0,53	2,24	71,5%	1,71	65,7%
Etab. Art et Essai dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris) (cat. D)	111	532	45,80	9,16	40,20	9,40	5,84	10,6%	-3,56	-7,8%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238	20,55	4,11	15,92	4,20	4,72	19,1%	0,52	2,5%
Autres étab. dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21	1,85	0,37	0,44	0,37	1,41	63,5%	1,04	56,2%
Etab. Art et Essai (cat. E)	115	277	24,42	4,88	16,87	4,89	7,55	25,8%	2,66	10,9%
Autres établissements	38	87	7,69	1,54	3,94	1,54	3,75	40,6%	2,21	28,8%
Total	2 075	5 304	450,98	90,20	322,79	93,69	131,68	24,2%	37,99	8,4%

** Hors monoécrans.

*** A l'exclusion des 27 écrans uniques exploités par Davoine et Lemoine.

(1) Investissement nécessaire pour l'équipement numérique (M€)

(2) Part de l'investissement assumée par les exploitants (M€)

(3) Contribution des distributeurs en valeur actualisée (M€)

(4) Frais de maintenance en valeur actualisée (M€)

(5) Reste à financer $(=(1)-(2)-(3)+(4))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût total $(=(5)/[(1)+(4)])$

(6) Reste à financer frais de maintenance exclus $(=(1)-(2)-(3))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût $(=(6)/(1))$

4) Résultats par groupes d'établissements du scénario n°04

Rappel des hypothèses du scénario n°04

Coefficient d'actualisation	1,36
Frais de maintenance annuels par écran	2 400 €
Marge d'économie conservée par les distributeurs :	0 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	30 %

Résultats par groupes d'établissements du scénario n°04

Groupes d'établissements	Etab.	Ecrans	Equip. (1)	Exploit (2)	Dist. (3)	Frais (4)	Raf (5)	Raf (6)		
Etab. UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine, Kinépolis	206	1 653	127,33	38,20	101,01	29,20	17,32	11,1%	-11,88	-9,3%
Etab. MK2 et Cinéville	22	148	11,39	3,42	14,09	2,61	-3,50	-25,0%	-6,12	-53,7%
Etab. programmés par Sagec-Ciné 32, GPCI et Cinédiffusion (hors Cinéville)**	97	286	24,53	7,36	21,57	5,05	0,66	2,2%	-4,39	-17,9%
Ecrans uniques non classés Art et Essai***	602	602	56,59	16,98	14,70	10,63	35,55	52,9%	24,91	44,0%
Ecrans uniques classés Art et Essai***	597	597	56,12	16,84	22,04	10,55	27,79	41,7%	17,24	30,7%
Etab. d'exclusivité de Paris	10	34	2,96	0,89	2,76	0,60	-0,09	-2,6%	-0,69	-23,4%
Etab. Art et Essai de Paris	20	54	4,74	1,42	4,47	0,95	-0,20	-3,5%	-1,15	-24,3%
Autres étab. de Paris	7	20	1,75	0,53	1,00	0,35	0,58	27,5%	0,22	12,8%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116	10,15	3,05	8,46	2,05	0,70	5,7%	-1,35	-13,3%
Etab. d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52	4,50	1,35	3,32	0,92	0,74	13,7%	-0,17	-3,9%
Autres étab. de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5	0,44	0,13	0,00	0,09	0,39	74,6%	0,31	69,5%
Etab. Art et Essai (cat. A) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113	9,77	2,93	17,40	2,00	-8,56	-72,8%	-10,56	-108,0%
Etab. Art et Essai (cat. B) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52	4,53	1,36	6,69	0,92	-2,60	-47,8%	-3,52	-77,8%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92	8,02	2,41	7,37	1,63	-0,13	-1,4%	-1,76	-21,9%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295	25,25	7,58	20,16	5,21	2,72	8,9%	-2,49	-9,9%
Autres étab. dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30	2,61	0,78	0,37	0,53	1,98	63,2%	1,45	55,7%
Etab. Art et Essai dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris) (cat. D)	111	532	45,80	13,74	40,20	9,40	1,26	2,3%	-8,14	-17,8%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238	20,55	6,17	15,92	4,20	2,67	10,8%	-1,53	-7,5%
Autres étab. dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21	1,85	0,56	0,44	0,37	1,23	55,2%	0,86	46,2%
Etab. Art et Essai (cat. E)	115	277	24,42	7,33	16,87	4,89	5,11	17,4%	0,22	0,9%
Autres établissements	38	87	7,69	2,31	3,94	1,54	2,98	32,3%	1,44	18,8%
Total	2 075	5 304	450,98	135,29	322,79	93,69	86,59	15,9%	-7,10	-1,6%

** Hors monoécrans.

*** A l'exclusion des 27 écrans uniques exploités par Davoine et Lemoine.

(1) Investissement nécessaire pour l'équipement numérique (M€)

(2) Part de l'investissement assumée par les exploitants (M€)

(3) Contribution des distributeurs en valeur actualisée (M€)

(4) Frais de maintenance en valeur actualisée (M€)

(5) Reste à financer $(=(1)-(2)-(3)+(4))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût total $(=(5)/[(1)+(4)])$

(6) Reste à financer frais de maintenance exclus $(=(1)-(2)-(3))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût $(=(6)/(1))$

5) Résultats par groupes d'établissements du scénario n°05

Rappel des hypothèses du scénario n°05

Coefficient d'actualisation	1,36
Frais de maintenance annuels par écran	2 400 €
Marge d'économie conservée par les distributeurs :	15 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	0 %

Résultats par groupes d'établissements du scénario n°05

Groupes d'établissements	Etab.	Ecrans	Equip. (1)	Exploit (2)	Dist. (3)	Frais (4)	Raf (5)	Raf (6)		
Etab. UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine, Kinépolis	206	1 653	127,33	0,00	85,86	29,20	70,67	45,1%	41,47	32,6%
Etab. MK2 et Cinéville	22	148	11,39	0,00	11,98	2,61	2,03	14,5%	-0,59	-5,2%
Etab. programmés par Sagec-Ciné 32, GPCI et Cinédiffusion (hors Cinéville)**	97	286	24,53	0,00	18,33	5,05	11,25	38,0%	6,20	25,3%
Ecrans uniques non classés Art et Essai***	602	602	56,59	0,00	12,50	10,63	54,73	81,4%	44,09	77,9%
Ecrans uniques classés Art et Essai***	597	597	56,12	0,00	18,73	10,55	47,93	71,9%	37,38	66,6%
Etab. d'exclusivité de Paris	10	34	2,96	0,00	2,35	0,60	1,21	34,0%	0,61	20,6%
Etab. Art et Essai de Paris	20	54	4,74	0,00	3,80	0,95	1,89	33,2%	0,94	19,8%
Autres étab. de Paris	7	20	1,75	0,00	0,85	0,35	1,25	59,6%	0,90	51,4%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116	10,15	0,00	7,19	2,05	5,01	41,1%	2,97	29,2%
Etab. d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52	4,50	0,00	2,82	0,92	2,59	47,9%	1,67	37,2%
Autres étab. de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5	0,44	0,00	0,00	0,09	0,53	99,6%	0,44	99,6%
Etab. Art et Essai (cat. A) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113	9,77	0,00	14,79	2,00	-3,02	-25,7%	-5,02	-51,3%
Etab. Art et Essai (cat. B) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52	4,53	0,00	5,69	0,92	-0,24	-4,4%	-1,16	-25,6%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92	8,02	0,00	6,26	1,63	3,38	35,1%	1,76	21,9%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295	25,25	0,00	17,14	5,21	13,32	43,7%	8,11	32,1%
Autres étab. dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30	2,61	0,00	0,32	0,53	2,82	89,9%	2,29	87,8%
Etab. Art et Essai dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris) (cat. D)	111	532	45,80	0,00	34,17	9,40	21,03	38,1%	11,63	25,4%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238	20,55	0,00	13,53	4,20	11,22	45,3%	7,02	34,2%
Autres étab. dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21	1,85	0,00	0,37	0,37	1,85	83,2%	1,48	79,8%
Etab. Art et Essai (cat. E)	115	277	24,42	0,00	14,34	4,89	14,97	51,1%	10,08	41,3%
Autres établissements	38	87	7,69	0,00	3,35	1,54	5,88	63,7%	4,34	56,5%
Total	2 075	5 304	450,98	0,00	274,37	93,69	270,30	49,6%	176,61	39,2%

** Hors monoécrans.

*** A l'exclusion des 27 écrans uniques exploités par Davoine et Lemoine.

(1) Investissement nécessaire pour l'équipement numérique (M€)

(2) Part de l'investissement assumée par les exploitants (M€)

(3) Contribution des distributeurs en valeur actualisée (M€)

(4) Frais de maintenance en valeur actualisée (M€)

(5) Reste à financer $(=(1)-(2)-(3)+(4))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût total $(=(5)/[(1)+(4)])$

(6) Reste à financer frais de maintenance exclus $(=(1)-(2)-(3))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût $(=(6)/(1))$

6) Résultats par groupes d'établissements du scénario n°06

Rappel des hypothèses du scénario n°06

Coefficient d'actualisation	1,36
Frais de maintenance annuels par écran	2 400 €
Marge d'économie conservée par les distributeurs :	15 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	10 %

Résultats par groupes d'établissements du scénario n°06

Groupes d'établissements	Etab.	Ecrans	Equip. (1)	Exploit (2)	Dist. (3)	Frais (4)	Raf (5)	Raf (6)		
Etab. UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine, Kinépolis	206	1 653	127,33	12,73	85,86	29,20	57,94	37,0%	28,74	22,6%
Etab. MK2 et Cinéville	22	148	11,39	1,14	11,98	2,61	0,89	6,3%	-1,73	-15,2%
Etab. programmés par Sagec-Ciné 32, GPCI et Cinédiffusion (hors Cinéville)**	97	286	24,53	2,45	18,33	5,05	8,80	29,7%	3,75	15,3%
Ecrans uniques non classés Art et Essai***	602	602	56,59	5,66	12,50	10,63	49,07	73,0%	38,43	67,9%
Ecrans uniques classés Art et Essai***	597	597	56,12	5,61	18,73	10,55	42,32	63,5%	31,77	56,6%
Etab. d'exclusivité de Paris	10	34	2,96	0,30	2,35	0,60	0,91	25,7%	0,31	10,6%
Etab. Art et Essai de Paris	20	54	4,74	0,47	3,80	0,95	1,42	24,9%	0,46	9,8%
Autres étab. de Paris	7	20	1,75	0,18	0,85	0,35	1,08	51,2%	0,72	41,4%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116	10,15	1,02	7,19	2,05	4,00	32,8%	1,95	19,2%
Etab. d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52	4,50	0,45	2,82	0,92	2,14	39,5%	1,22	27,2%
Autres étab. de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5	0,44	0,04	0,00	0,09	0,48	91,3%	0,39	89,6%
Etab. Art et Essai (cat. A) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113	9,77	0,98	14,79	2,00	-4,00	-34,0%	-5,99	-61,3%
Etab. Art et Essai (cat. B) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52	4,53	0,45	5,69	0,92	-0,69	-12,7%	-1,61	-35,6%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92	8,02	0,80	6,26	1,63	2,58	26,7%	0,95	11,9%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295	25,25	2,53	17,14	5,21	10,80	35,4%	5,59	22,1%
Autres étab. dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30	2,61	0,26	0,32	0,53	2,56	81,6%	2,03	77,8%
Etab. Art et Essai dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris) (cat. D)	111	532	45,80	4,58	34,17	9,40	16,45	29,8%	7,05	15,4%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238	20,55	2,06	13,53	4,20	9,17	37,0%	4,96	24,2%
Autres étab. dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21	1,85	0,19	0,37	0,37	1,66	74,8%	1,29	69,8%
Etab. Art et Essai (cat. E)	115	277	24,42	2,44	14,34	4,89	12,53	42,7%	7,63	31,3%
Autres établissements	38	87	7,69	0,77	3,35	1,54	5,11	55,4%	3,57	46,5%
Total	2 075	5 304	450,98	45,10	274,37	93,69	225,20	41,3%	131,51	29,2%

** Hors monoécrans.

*** A l'exclusion des 27 écrans uniques exploités par Davoine et Lemoine.

(1) Investissement nécessaire pour l'équipement numérique (M€)

(2) Part de l'investissement assumée par les exploitants (M€)

(3) Contribution des distributeurs en valeur actualisée (M€)

(4) Frais de maintenance en valeur actualisée (M€)

(5) Reste à financer $(=(1)-(2)-(3)+(4))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût total $(=(5)/[(1)+(4)])$

(6) Reste à financer frais de maintenance exclus $(=(1)-(2)-(3))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût $(=(6)/(1))$

7) Résultats par groupes d'établissements du scénario n°07

Rappel des hypothèses du scénario n°07

Coefficient d'actualisation	1,36
Frais de maintenance annuels par écran	2 400 €
Marge d'économie conservée par les distributeurs :	15 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	20 %

Résultats par groupes d'établissements du scénario n°07

Groupes d'établissements	Etab.	Ecrans	Equip. (1)	Exploit (2)	Dist. (3)	Frais (4)	Raf (5)	Raf (6)		
Etab. UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine, Kinépolis	206	1 653	127,33	25,47	85,86	29,20	45,20	28,9%	16,00	12,6%
Etab. MK2 et Cinéville	22	148	11,39	2,28	11,98	2,61	-0,25	-1,8%	-2,87	-25,2%
Etab. programmés par Sagec-Ciné 32, GPCI et Cinédiffusion (hors Cinéville)**	97	286	24,53	4,91	18,33	5,05	6,35	21,4%	1,29	5,3%
Ecrans uniques non classés Art et Essai***	602	602	56,59	11,32	12,50	10,63	43,41	64,6%	32,78	57,9%
Ecrans uniques classés Art et Essai***	597	597	56,12	11,22	18,73	10,55	36,71	55,1%	26,16	46,6%
Etab. d'exclusivité de Paris	10	34	2,96	0,59	2,35	0,60	0,62	17,4%	0,02	0,6%
Etab. Art et Essai de Paris	20	54	4,74	0,95	3,80	0,95	0,94	16,6%	-0,01	-0,2%
Autres étab. de Paris	7	20	1,75	0,35	0,85	0,35	0,90	42,9%	0,55	31,4%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116	10,15	2,03	7,19	2,05	2,98	24,4%	0,93	9,2%
Etab. d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52	4,50	0,90	2,82	0,92	1,69	31,2%	0,77	17,2%
Autres étab. de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5	0,44	0,09	0,00	0,09	0,44	83,0%	0,35	79,6%
Etab. Art et Essai (cat. A) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113	9,77	1,95	14,79	2,00	-4,98	-42,3%	-6,97	-71,3%
Etab. Art et Essai (cat. B) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52	4,53	0,91	5,69	0,92	-1,15	-21,1%	-2,07	-45,6%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92	8,02	1,60	6,26	1,63	1,78	18,4%	0,15	1,9%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295	25,25	5,05	17,14	5,21	8,27	27,2%	3,06	12,1%
Autres étab. dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30	2,61	0,52	0,32	0,53	2,30	73,3%	1,77	67,8%
Etab. Art et Essai dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris) (cat. D)	111	532	45,80	9,16	34,17	9,40	11,87	21,5%	2,47	5,4%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238	20,55	4,11	13,53	4,20	7,11	28,7%	2,91	14,2%
Autres étab. dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21	1,85	0,37	0,37	0,37	1,48	66,5%	1,11	59,8%
Etab. Art et Essai (cat. E)	115	277	24,42	4,88	14,34	4,89	10,08	34,4%	5,19	21,3%
Autres établissements	38	87	7,69	1,54	3,35	1,54	4,34	47,0%	2,80	36,5%
Total	2 075	5 304	450,98	90,20	274,37	93,69	180,10	33,1%	86,41	19,2%

** Hors monoécrans.

*** A l'exclusion des 27 écrans uniques exploités par Davoine et Lemoine.

(1) Investissement nécessaire pour l'équipement numérique (M€)

(2) Part de l'investissement assumée par les exploitants (M€)

(3) Contribution des distributeurs en valeur actualisée (M€)

(4) Frais de maintenance en valeur actualisée (M€)

(5) Reste à financer $(=(1)-(2)-(3)+(4))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût total $(=(5)/[(1)+(4)])$

(6) Reste à financer frais de maintenance exclus $(=(1)-(2)-(3))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût $(=(6)/(1))$

8) Résultats par groupes d'établissements du scénario n°07bis

Rappel des hypothèses du scénario n°07bis

Coefficient d'actualisation	1,36
Frais de maintenance annuels par écran	2 400 €
Marge d'économie conservée par les distributeurs :	15 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	20 %

Résultats par groupes d'établissements du scénario n°07bis

Groupes d'établissements	Etab.	Ecrans	Equip. (1)	Exploit (2)	Dist. (3)	Frais (4)	Raf (5)	Raf (6)		
Etab. UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine, Kinépolis	206	1 653	127,33	25,47	126,77	29,20	4,30	2,7%	-24,90	-19,6%
Etab. MK2 et Cinéville	22	148	11,39	2,28	10,85	2,61	0,87	6,2%	-1,74	-15,3%
Etab. programmés par Sagec-Ciné 32, GPCI et Cinédifusion (hors Cinéville)**	97	286	24,53	4,91	11,33	5,05	13,35	45,1%	8,30	33,8%
Ecrans uniques non classés Art et Essai***	602	602	56,59	11,32	7,33	10,63	48,57	72,3%	37,94	67,0%
Ecrans uniques classés Art et Essai***	597	597	56,12	11,22	14,67	10,55	40,77	61,2%	30,22	53,9%
Etab. d'exclusivité de Paris	10	34	2,96	0,59	2,80	0,60	0,16	4,6%	-0,44	-14,8%
Etab. Art et Essai de Paris	20	54	4,74	0,95	4,19	0,95	0,55	9,7%	-0,40	-8,5%
Autres étab. de Paris	7	20	1,75	0,35	1,52	0,35	0,23	10,9%	-0,12	-7,0%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116	10,15	2,03	6,16	2,05	4,01	32,9%	1,96	19,3%
Etab. d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52	4,50	0,90	3,44	0,92	1,07	19,8%	0,15	3,4%
Autres étab. de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5	0,44	0,09	0,03	0,09	0,41	77,3%	0,32	72,7%
Etab. Art et Essai (cat. A) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113	9,77	1,95	8,29	2,00	1,52	12,9%	-0,47	-4,8%
Etab. Art et Essai (cat. B) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52	4,53	0,91	3,02	0,92	1,53	28,0%	0,61	13,4%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92	8,02	1,60	4,72	1,63	3,32	34,4%	1,69	21,1%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295	25,25	5,05	20,02	5,21	5,39	17,7%	0,18	0,7%
Autres étab. dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30	2,61	0,52	1,07	0,53	1,55	49,4%	1,02	39,2%
Etab. Art et Essai dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris) (cat. D)	111	532	45,80	9,16	26,85	9,40	19,19	34,8%	9,79	21,4%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238	20,55	4,11	10,66	4,20	9,98	40,3%	5,78	28,1%
Autres étab. dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21	1,85	0,37	0,36	0,37	1,49	67,0%	1,12	60,3%
Etab. Art et Essai (cat. E)	115	277	24,42	4,88	8,45	4,89	15,98	54,5%	11,09	45,4%
Autres établissements	38	87	7,69	1,54	1,83	1,54	5,85	63,4%	4,32	56,1%
Total	2 075	5 304	450,98	90,20	274,37	93,69	180,10	33,1%	86,41	19,2%

** Hors monoécrans.

*** A l'exclusion des 27 écrans uniques exploités par Davoine et Lemoine.

(1) Investissement nécessaire pour l'équipement numérique (M€)

(2) Part de l'investissement assumée par les exploitants (M€)

(3) Contribution des distributeurs en valeur actualisée (M€)

(4) Frais de maintenance en valeur actualisée (M€)

(5) Reste à financer $(=(1)-(2)-(3)+(4))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût total $(=(5)/[(1)+(4)])$

(6) Reste à financer frais de maintenance exclus $(=(1)-(2)-(3))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût $(=(6)/(1))$

9) Résultats par groupes d'établissements du scénario n°08

Rappel des hypothèses du scénario n°08

Coefficient d'actualisation	1,36
Frais de maintenance annuels par écran	2 400 €
Marge d'économie conservée par les distributeurs :	15 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	30 %

Résultats par groupes d'établissements du scénario n°08

Groupes d'établissements	Etab.	Ecrans	Equip. (1)	Exploit (2)	Dist. (3)	Frais (4)	Raf (5)	Raf (6)		
Etab. UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine, Kinépolis	206	1 653	127,33	38,20	85,86	29,20	32,47	20,7%	3,27	2,6%
Etab. MK2 et Cinéville	22	148	11,39	3,42	11,98	2,61	-1,39	-9,9%	-4,00	-35,2%
Etab. programmés par Sagec-Ciné 32, GPCI et Cinédiffusion (hors Cinéville)**	97	286	24,53	7,36	18,33	5,05	3,89	13,2%	-1,16	-4,7%
Ecrans uniques non classés Art et Essai***	602	602	56,59	16,98	12,50	10,63	37,75	56,2%	27,12	47,9%
Ecrans uniques classés Art et Essai***	597	597	56,12	16,84	18,73	10,55	31,09	46,6%	20,55	36,6%
Etab. d'exclusivité de Paris	10	34	2,96	0,89	2,35	0,60	0,32	9,1%	-0,28	-9,4%
Etab. Art et Essai de Paris	20	54	4,74	1,42	3,80	0,95	0,47	8,3%	-0,48	-10,2%
Autres étab. de Paris	7	20	1,75	0,53	0,85	0,35	0,73	34,6%	0,37	21,4%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116	10,15	3,05	7,19	2,05	1,97	16,1%	-0,08	-0,8%
Etab. d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52	4,50	1,35	2,82	0,92	1,24	22,9%	0,32	7,2%
Autres étab. de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5	0,44	0,13	0,00	0,09	0,39	74,7%	0,31	69,6%
Etab. Art et Essai (cat. A) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113	9,77	2,93	14,79	2,00	-5,95	-50,6%	-7,95	-81,3%
Etab. Art et Essai (cat. B) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52	4,53	1,36	5,69	0,92	-1,60	-29,4%	-2,52	-55,6%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92	8,02	2,41	6,26	1,63	0,97	10,1%	-0,65	-8,1%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295	25,25	7,58	17,14	5,21	5,75	18,9%	0,54	2,1%
Autres étab. dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30	2,61	0,78	0,32	0,53	2,04	64,9%	1,51	57,8%
Etab. Art et Essai dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris) (cat. D)	111	532	45,80	13,74	34,17	9,40	7,29	13,2%	-2,11	-4,6%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238	20,55	6,17	13,53	4,20	5,06	20,4%	0,85	4,2%
Autres étab. dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21	1,85	0,56	0,37	0,37	1,29	58,2%	0,92	49,8%
Etab. Art et Essai (cat. E)	115	277	24,42	7,33	14,34	4,89	7,64	26,1%	2,75	11,3%
Autres établissements	38	87	7,69	2,31	3,35	1,54	3,57	38,7%	2,03	26,5%
Total	2 075	5 304	450,98	135,29	274,37	93,69	135,01	24,8%	41,31	9,2%

** Hors monoécrans.

*** A l'exclusion des 27 écrans uniques exploités par Davoine et Lemoine.

(1) Investissement nécessaire pour l'équipement numérique (M€)

(2) Part de l'investissement assumée par les exploitants (M€)

(3) Contribution des distributeurs en valeur actualisée (M€)

(4) Frais de maintenance en valeur actualisée (M€)

(5) Reste à financer $(=(1)-(2)-(3)+(4))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût total $(=(5)/[(1)+(4)])$

(6) Reste à financer frais de maintenance exclus $(=(1)-(2)-(3))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût $(=(6)/(1))$

10) Résultats par groupes d'établissements du scénario n°09

Rappel des hypothèses du scénario n°09

Coefficient d'actualisation	1,36
Frais de maintenance annuels par écran	2 400 €
Marge d'économie conservée par les distributeurs :	30 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	0 %

Résultats par groupes d'établissements du scénario n°09

Groupes d'établissements	Etab.	Ecrans	Equip. (1)	Exploit (2)	Dist. (3)	Frais (4)	Raf (5)	Raf (6)		
Etab. UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine, Kinépolis	206	1 653	127,33	0,00	70,71	29,20	85,82	54,8%	56,62	44,5%
Etab. MK2 et Cinéville	22	148	11,39	0,00	9,86	2,61	4,14	29,6%	1,52	13,4%
Etab. programmés par Sagec-Ciné 32, GPCI et Cinédiffusion (hors Cinéville)**	97	286	24,53	0,00	15,10	5,05	14,49	49,0%	9,43	38,5%
Ecrans uniques non classés Art et Essai***	602	602	56,59	0,00	10,29	10,63	56,93	84,7%	46,30	81,8%
Ecrans uniques classés Art et Essai***	597	597	56,12	0,00	15,43	10,55	51,24	76,9%	40,69	72,5%
Etab. d'exclusivité de Paris	10	34	2,96	0,00	1,93	0,60	1,62	45,7%	1,02	34,6%
Etab. Art et Essai de Paris	20	54	4,74	0,00	3,13	0,95	2,56	45,0%	1,61	34,0%
Autres étab. de Paris	7	20	1,75	0,00	0,70	0,35	1,40	66,7%	1,05	60,0%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116	10,15	0,00	5,92	2,05	6,28	51,5%	4,23	41,7%
Etab. d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52	4,50	0,00	2,33	0,92	3,09	57,1%	2,17	48,3%
Autres étab. de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5	0,44	0,00	0,00	0,09	0,53	99,7%	0,44	99,6%
Etab. Art et Essai (cat. A) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113	9,77	0,00	12,18	2,00	-0,41	-3,5%	-2,41	-24,6%
Etab. Art et Essai (cat. B) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52	4,53	0,00	4,68	0,92	0,76	14,0%	-0,16	-3,4%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92	8,02	0,00	5,16	1,63	4,49	46,5%	2,86	35,7%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295	25,25	0,00	14,11	5,21	16,35	53,7%	11,14	44,1%
Autres étab. dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30	2,61	0,00	0,26	0,53	2,88	91,7%	2,35	90,0%
Etab. Art et Essai dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris) (cat. D)	111	532	45,80	0,00	28,14	9,40	27,06	49,0%	17,66	38,6%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238	20,55	0,00	11,14	4,20	13,61	55,0%	9,41	45,8%
Autres étab. dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21	1,85	0,00	0,31	0,37	1,92	86,1%	1,55	83,4%
Etab. Art et Essai (cat. E)	115	277	24,42	0,00	11,81	4,89	17,50	59,7%	12,61	51,6%
Autres établissements	38	87	7,69	0,00	2,76	1,54	6,47	70,1%	4,93	64,1%
Total	2 075	5 304	450,98	0,00	225,95	93,69	318,72	58,5%	225,03	49,9%

** Hors monoécrans.

*** A l'exclusion des 27 écrans uniques exploités par Davoine et Lemoine.

(1) Investissement nécessaire pour l'équipement numérique (M€)

(2) Part de l'investissement assumée par les exploitants (M€)

(3) Contribution des distributeurs en valeur actualisée (M€)

(4) Frais de maintenance en valeur actualisée (M€)

(5) Reste à financer $(=(1)-(2)-(3)+(4))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût total $(=(5)/[(1)+(4)])$

(6) Reste à financer frais de maintenance exclus $(=(1)-(2)-(3))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût $(=(6)/(1))$

11) Résultats par groupes d'établissements du scénario n°10

Rappel des hypothèses du scénario n°10

Coefficient d'actualisation	1,36
Frais de maintenance annuels par écran	2 400 €
Marge d'économie conservée par les distributeurs :	30 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	10 %

Résultats par groupes d'établissements du scénario n°10

Groupes d'établissements	Etab.	Ecrans	Equip. (1)	Exploit (2)	Dist. (3)	Frais (4)	Raf (5)	Raf (6)		
Etab. UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine, Kinépolis	206	1 653	127,33	12,73	70,71	29,20	73,09	46,7%	43,89	34,5%
Etab. MK2 et Cinéville	22	148	11,39	1,14	9,86	2,61	3,00	21,4%	0,39	3,4%
Etab. programmés par Sagec-Ciné 32, GPCI et Cinédiffusion (hors Cinéville)**	97	286	24,53	2,45	15,10	5,05	12,03	40,7%	6,98	28,5%
Ecrans uniques non classés Art et Essai***	602	602	56,59	5,66	10,29	10,63	51,27	76,3%	40,64	71,8%
Ecrans uniques classés Art et Essai***	597	597	56,12	5,61	15,43	10,55	45,62	68,4%	35,08	62,5%
Etab. d'exclusivité de Paris	10	34	2,96	0,30	1,93	0,60	1,33	37,4%	0,73	24,6%
Etab. Art et Essai de Paris	20	54	4,74	0,47	3,13	0,95	2,09	36,7%	1,13	24,0%
Autres étab. de Paris	7	20	1,75	0,18	0,70	0,35	1,23	58,4%	0,87	50,0%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116	10,15	1,02	5,92	2,05	5,27	43,2%	3,22	31,7%
Etab. d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52	4,50	0,45	2,33	0,92	2,64	48,8%	1,72	38,3%
Autres étab. de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5	0,44	0,04	0,00	0,09	0,48	91,4%	0,39	89,6%
Etab. Art et Essai (cat. A) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113	9,77	0,98	12,18	2,00	-1,39	-11,8%	-3,38	-34,6%
Etab. Art et Essai (cat. B) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52	4,53	0,45	4,68	0,92	0,31	5,7%	-0,61	-13,4%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92	8,02	0,80	5,16	1,63	3,68	38,2%	2,06	25,7%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295	25,25	2,53	14,11	5,21	13,82	45,4%	8,61	34,1%
Autres étab. dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30	2,61	0,26	0,26	0,53	2,62	83,4%	2,09	80,0%
Etab. Art et Essai dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris) (cat. D)	111	532	45,80	4,58	28,14	9,40	22,48	40,7%	13,08	28,6%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238	20,55	2,06	11,14	4,20	11,56	46,7%	7,35	35,8%
Autres étab. dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21	1,85	0,19	0,31	0,37	1,73	77,8%	1,36	73,4%
Etab. Art et Essai (cat. E)	115	277	24,42	2,44	11,81	4,89	15,06	51,4%	10,16	41,6%
Autres établissements	38	87	7,69	0,77	2,76	1,54	5,70	61,8%	4,16	54,1%
Total	2 075	5 304	450,98	45,10	225,95	93,69	273,62	50,2%	179,93	39,9%

** Hors monoécrans.

*** A l'exclusion des 27 écrans uniques exploités par Davoine et Lemoine.

(1) Investissement nécessaire pour l'équipement numérique (M€)

(2) Part de l'investissement assumée par les exploitants (M€)

(3) Contribution des distributeurs en valeur actualisée (M€)

(4) Frais de maintenance en valeur actualisée (M€)

(5) Reste à financer $(=(1)-(2)-(3)+(4))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût total $(=(5)/[(1)+(4)])$

(6) Reste à financer frais de maintenance exclus $(=(1)-(2)-(3))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût $(=(6)/(1))$

12) Résultats par groupes d'établissements du scénario n°11

Rappel des hypothèses du scénario n°11

Coefficient d'actualisation	1,36
Frais de maintenance annuels par écran	2 400 €
Marge d'économie conservée par les distributeurs :	30 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	20 %

Résultats par groupes d'établissements du scénario n°11

Groupes d'établissements	Etab.	Ecrans	Equip. (1)	Exploit (2)	Dist. (3)	Frais (4)	Raf (5)	Raf (6)		
Etab. UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine, Kinépolis	206	1 653	127,33	25,47	70,71	29,20	60,35	38,6%	31,16	24,5%
Etab. MK2 et Cinéville	22	148	11,39	2,28	9,86	2,61	1,86	13,3%	-0,75	-6,6%
Etab. programmés par Sagec-Ciné 32, GPCI et Cinédiffusion (hors Cinéville)**	97	286	24,53	4,91	15,10	5,05	9,58	32,4%	4,53	18,5%
Ecrans uniques non classés Art et Essai***	602	602	56,59	11,32	10,29	10,63	45,61	67,9%	34,98	61,8%
Ecrans uniques classés Art et Essai***	597	597	56,12	11,22	15,43	10,55	40,01	60,0%	29,47	52,5%
Etab. d'exclusivité de Paris	10	34	2,96	0,59	1,93	0,60	1,03	29,0%	0,43	14,6%
Etab. Art et Essai de Paris	20	54	4,74	0,95	3,13	0,95	1,61	28,4%	0,66	14,0%
Autres étab. de Paris	7	20	1,75	0,35	0,70	0,35	1,05	50,1%	0,70	40,0%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116	10,15	2,03	5,92	2,05	4,25	34,8%	2,20	21,7%
Etab. d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52	4,50	0,90	2,33	0,92	2,19	40,4%	1,27	28,3%
Autres étab. de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5	0,44	0,09	0,00	0,09	0,44	83,1%	0,35	79,6%
Etab. Art et Essai (cat. A) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113	9,77	1,95	12,18	2,00	-2,37	-20,1%	-4,36	-44,6%
Etab. Art et Essai (cat. B) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52	4,53	0,91	4,68	0,92	-0,14	-2,6%	-1,06	-23,4%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92	8,02	1,60	5,16	1,63	2,88	29,9%	1,26	15,7%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295	25,25	5,05	14,11	5,21	11,30	37,1%	6,09	24,1%
Autres étab. dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30	2,61	0,52	0,26	0,53	2,36	75,0%	1,83	70,0%
Etab. Art et Essai dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris) (cat. D)	111	532	45,80	9,16	28,14	9,40	17,90	32,4%	8,50	18,6%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238	20,55	4,11	11,14	4,20	9,50	38,4%	5,30	25,8%
Autres étab. dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21	1,85	0,37	0,31	0,37	1,55	69,5%	1,17	63,4%
Etab. Art et Essai (cat. E)	115	277	24,42	4,88	11,81	4,89	12,62	43,0%	7,72	31,6%
Autres établissements	38	87	7,69	1,54	2,76	1,54	4,93	53,4%	3,39	44,1%
Total	2 075	5 304	450,98	90,20	225,95	93,69	228,52	42,0%	134,83	29,9%

** Hors monoécrans.

*** A l'exclusion des 27 écrans uniques exploités par Davoine et Lemoine.

(1) Investissement nécessaire pour l'équipement numérique (M€)

(2) Part de l'investissement assumée par les exploitants (M€)

(3) Contribution des distributeurs en valeur actualisée (M€)

(4) Frais de maintenance en valeur actualisée (M€)

(5) Reste à financer $(=(1)-(2)-(3)+(4))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût total $(=(5)/[(1)+(4)])$

(6) Reste à financer frais de maintenance exclus $(=(1)-(2)-(3))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût $(=(6)/(1))$

13) Résultats par groupes d'établissements du scénario n°12

Rappel des hypothèses du scénario n°12

Coefficient d'actualisation	1,36
Frais de maintenance annuels par écran	2 400 €
Marge d'économie conservée par les distributeurs :	30 %
Part du coût d'équipement financée par les exploitants :	30 %

Résultats par groupes d'établissements du scénario n°12

Groupes d'établissements	Etab.	Ecrans	Equip. (1)	Exploit (2)	Dist. (3)	Frais (4)	Raf (5)	Raf (6)		
Etab. UGC, Europalaces, CGR, Davoine, Lemoine, Kinépolis	206	1 653	127,33	38,20	70,71	29,20	47,62	30,4%	18,42	14,5%
Etab. MK2 et Cinéville	22	148	11,39	3,42	9,86	2,61	0,72	5,2%	-1,89	-16,6%
Etab. programmés par Sagec-Ciné 32, GPCI et Cinédiffusion (hors Cinéville)**	97	286	24,53	7,36	15,10	5,05	7,13	24,1%	2,08	8,5%
Ecrans uniques non classés Art et Essai***	602	602	56,59	16,98	10,29	10,63	39,96	59,4%	29,32	51,8%
Ecrans uniques classés Art et Essai***	597	597	56,12	16,84	15,43	10,55	34,40	51,6%	23,85	42,5%
Etab. d'exclusivité de Paris	10	34	2,96	0,89	1,93	0,60	0,74	20,7%	0,14	4,6%
Etab. Art et Essai de Paris	20	54	4,74	1,42	3,13	0,95	1,14	20,1%	0,19	4,0%
Autres étab. de Paris	7	20	1,75	0,53	0,70	0,35	0,88	41,7%	0,52	30,0%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	41	116	10,15	3,05	5,92	2,05	3,24	26,5%	1,19	11,7%
Etab. d'exclusivité de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	13	52	4,50	1,35	2,33	0,92	1,74	32,1%	0,82	18,3%
Autres étab. de l'unité urbaine de Paris (hors Paris intra muros)	2	5	0,44	0,13	0,00	0,09	0,39	74,7%	0,31	69,6%
Etab. Art et Essai (cat. A) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	28	113	9,77	2,93	12,18	2,00	-3,34	-28,4%	-5,34	-54,6%
Etab. Art et Essai (cat. B) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	16	52	4,53	1,36	4,68	0,92	-0,60	-10,9%	-1,51	-33,4%
Etab. Art et Essai (cat. C) dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	29	92	8,02	2,41	5,16	1,63	2,08	21,6%	0,45	5,7%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	47	295	25,25	7,58	14,11	5,21	8,77	28,8%	3,56	14,1%
Autres étab. dans les unités urbaines de plus de 100000 habitants (hors Paris)	9	30	2,61	0,78	0,26	0,53	2,10	66,7%	1,57	60,0%
Etab. Art et Essai dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants (hors Paris) (cat. D)	111	532	45,80	13,74	28,14	9,40	13,32	24,1%	3,92	8,6%
Etab. d'exclusivité dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	56	238	20,55	6,17	11,14	4,20	7,45	30,1%	3,24	15,8%
Autres étab. dans les unités urbaines de 20000 à 100000 habitants	9	21	1,85	0,56	0,31	0,37	1,36	61,1%	0,99	53,4%
Etab. Art et Essai (cat. E)	115	277	24,42	7,33	11,81	4,89	10,17	34,7%	5,28	21,6%
Autres établissements	38	87	7,69	2,31	2,76	1,54	4,16	45,1%	2,62	34,1%
Total	2 075	5 304	450,98	135,29	225,95	93,69	183,42	33,7%	89,73	19,9%

** Hors monoécrans.

*** A l'exclusion des 27 écrans uniques exploités par Davoine et Lemoine.

(1) Investissement nécessaire pour l'équipement numérique (M€)

(2) Part de l'investissement assumée par les exploitants (M€)

(3) Contribution des distributeurs en valeur actualisée (M€)

(4) Frais de maintenance en valeur actualisée (M€)

(5) Reste à financer $(=(1)-(2)-(3)+(4))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût total $(=(5)/[(1)+(4)])$

(6) Reste à financer frais de maintenance exclus $(=(1)-(2)-(3))$, en valeur actualisée (M€) et en pourcentage du coût $(=(6)/(1))$